

Le taux de croissance promis à des lendemains meilleurs, selon différentes prévisions

Misant sur un minimum vital, le nouveau gouvernement ne se mouille pas trop

Page 14

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9444

Lundi 18 Octobre 2021

Le pass vaccinal de plus en plus obligatoire

Le ministère de la Santé exhorte les citoyens à adhérer davantage à la campagne de vaccination



Lire page 4

Le pari réussi de la Chabiba ittihadia
Une pléiade d'organisations de la jeunesse progressiste mondiale hôtes du Maroc



Page 2

Séminaire régional en Tanzanie
Des experts africains appellent à l'expulsion de la "rasd" de l'UA



Page 5

Coupe de la Confédération
La RSB confirme



L'ASFAR s'emmêle les pinceaux

Page 31

Le pari réussi de la Chabiba ittihadia

Une pléiade d'organisations de la jeunesse progressiste mondiale hôtes du Maroc

La Chabiba ittihadia a gagné le pari d'organiser la rencontre de constitution du réseau de la jeunesse des partis socialistes d'Amérique latine et centrale et du MENA, et ce en dépit de la crise sanitaire du Covid-19. Ce réseau comprend des organisations de la jeunesse des partis socialistes et progressistes d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Amérique latine et centrale.

Ainsi, la Chabiba ittihadia a pu réunir, malgré les circonstances difficiles, des organisations de la jeunesse des partis progressistes de la Tunisie, de la Palestine, du Liban et du Bahreïn, tandis que celles devant représenter la Jordanie et le Kurdistan d'Irak se sont excusées au dernier moment pour des raisons logistiques.

Cette rencontre, tenue du 6 au 11 octobre 2021, a également enregistré la présence des partis socialistes ou progressistes de la Colombie, du Brésil, du Chili, du Mexique, du Nicaragua, du Costa Rica et de la République dominicaine.

Ce forum a connu la participation remarquée de la direction de l'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) représentée par son secrétaire général Bruno Gonçalves du Portugal, son ancienne secrétaire générale et actuelle secrétaire générale de la jeunesse socialiste européenne (YES) Ana Pirtskhalava de la Géorgie, Saïf Aqil, vice-secrétaire de l'IUSY (représentant la Palestine), en plus des invités d'honneur de la République démocratique du Congo (membre à part entière de l'IUSY) et de la Nouvelle-Zélande.



Plusieurs ateliers thématiques et conférences ont été organisés lors de ce forum dont une conférence sur l'histoire et les derniers développements de la question du Sahara marocain.

Les ateliers thématiques ont porté sur divers sujets tels que la situation politique au Maroc, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient après le printemps arabe, ainsi que celle dans le Caucase, en Amérique en plus de la question palestinienne. D'autres ateliers ont porté sur des questions relatives aux changements climatiques, au développement et à la participation politique des femmes.

Dans ce cadre, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a reçu au siège central du parti à Rabat le secré-

taire général de la Jeunesse socialiste mondiale (IUSY), Bruno Gonçalves, la secrétaire générale de la jeunesse socialiste européenne Ana Pirtskhalava, le coordonnateur du réseau de Tunisie, Mohamed Al Janhani, et le responsable de la commission des relations extérieures du mouvement « Fath » et vice-président de la jeunesse socialiste mondiale, Seïf Aqil.

Le Premier secrétaire s'est dit satisfait et fier de cette forte présence de la jeunesse socialiste mondiale au Maroc en vue de constituer un réseau regroupant les jeunes socialistes et de gauche de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine. Il a, par ailleurs, mis l'accent sur le soutien de l'USFP à l'action de la jeunesse et sur la nécessité d'offrir aux jeunes les opportuni-

tés à même de favoriser leur participation à la vie politique, comme ce fut particulièrement le cas lors des dernières élections ayant eu lieu au Maroc dont des circonscriptions ont été gagnées par un certain nombre de membres de la Chabiba ittihadia. Il a indiqué, à ce propos, qu'un jeune de 21 ans a été élu au terme de ces échéances au Sahara marocain tout en précisant que la moitié des élus à la Chambre des représentants pour la future législature sont âgés de moins de 40 ans.

Il convient de rappeler que les participants ont, unanimement, confié à la Chabiba ittihadia la tâche de préparer les statuts et la structuration du Réseau Mena-Latina, dont le siège est basé au Maroc.

H.T

Rencontre organisée à Casablanca

Les initiatives pour l'abolition de la peine de mort visent à défendre le droit à la vie



Tous les efforts et initiatives pour l'abolition de la peine de mort visent à défendre le droit à la vie et les droits de l'Homme, ont affirmé, samedi à Casablanca, des participants à une rencontre, organisée à l'occasion de la Journée

mondiale contre la peine de mort, célébrée le 10 octobre de chaque année.

Initiée par la Coalition marocaine pour l'abolition de la peine de mort (CMCPM), le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et l'Observatoire marocain des

prisons (OMP), cette rencontre a été l'occasion de s'arrêter sur les initiatives, plaidoiries et débats publics visant l'abolition de la peine de mort.

A cet égard, Mustapha Najmi, conseiller au cabinet de la présidente du CNDH, a souligné que les efforts pour l'abolition de la peine de mort tendent à jeter les bases d'une plaidoirie se rapportant à ce sujet important, notant que l'objectif est d'enrichir et d'élargir les débats sur la défense du droit à la vie pour qu'il ne soit pas l'apanage des défenseurs des droits de l'Homme mais de toutes les franges de la société.

Pour sa part, la présidente de la commission régionale des droits de l'Homme de Casablanca-Settat, Saadia Wadah, a relevé qu'il s'agit d'un débat public qui plaide pour l'abolition de la peine de mort afin de garantir le droit à la vie, notant que la philosophie de la peine doit receler une dimension humaine à travers la réhabili-

tation et la réinsertion.

De son côté, Housna Zbaghdi, professeur de philosophie, a mis l'accent sur la nécessité d'une approche diagnostique approfondie portant sur ce sujet dont l'essence est une véritable question philosophique avec de multiples dimensions et ramifications, notant par là même l'importance de l'abolition de cette peine dans le cadre du parachèvement des différentes réformes initiées par le Maroc depuis des années.

Cette rencontre-débat, marquée par la participation des acteurs des droits de l'Homme et de la société civile et des universitaires, a offert l'opportunité de s'arrêter sur les différentes activités organisées au niveau national visant à ancrer la culture des droits de l'Homme, notamment le droit à la vie, tout en appelant à adhérer au deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

تسبيق تصدير

الحل الملائم لإقلاع صادراتكم الفلاحية

* دون احتساب الرسوم

نسبة فائدة
إبتداء من
3,75%
EXPORT



بتنسيق مع وزارة الفلاحة والصيد البحري و التنمية القروية والمياه والغابات،
يتعبأ القرض الفلاحي للمغرب من أجل دعم فعال لمصدري المنتجات الفلاحية.

مع " تسبيق تصدير " ، استفيدوا من تمويل مسبق لموسم التصدير بفائدة تفضيلية
إبتداء من 3.75%* ، مع مواكبة شاملة لتحسين أدائكم : ولوج خاص لقاعة الأسواق،
مساطر سريعة و مبسطة، تسهيلات لإبرام عقود الصرف على أمد.



القرض الفلاحي للمغرب

إلتزام دائم

تخضع الاستفادة من منتج تسبيق تصدير للمصادقة على الملف من طرف اللجان المتخصصة ولتقديم المخاطر
في توافق مع المعايير الجاري بها العمل.

إذا كان القرض مقوما بالعملة الأجنبية، فسترتبط النسبة ب Euribor أو Libor مع إضافة هامش الفائدة.

Le pass vaccinal de plus en plus obligatoire



Le ministère de la Santé exhorte les citoyens à adhérer davantage à la campagne de vaccination



L'état se resserre autour des non-vaccinés. Si l'on met de côté ceux qui ont frôlé la mort après avoir été atteints de Covid-19 avant de partir en mission pour convaincre le plus de gens possible de se faire piquer, nombreux sont les antivax qui se sont finalement rendus à l'évidence. "Je me suis résolu à me faire vacciner malgré mes réticences. Mais je n'ai plus trop le choix. Ce n'est plus qu'une question de temps avant que le pass sanitaire ne devienne indispensable à toutes les activités du quotidien", nous confie l'un d'entre eux.

Le moins que l'on puisse dire, est que notre interlocuteur a du flair. En même temps, c'était un peu dans l'air. Le ralentissement de la primo-vaccination au Maroc est une implacable réalité qui va sans aucun doute pousser l'exécutif à imposer le pass sanitaire dans chaque recoin de nos vies sociales, culturelles et professionnelles. Le précieux sésame serait d'ores et déjà indispensable pour accéder aux services communaux de Fès. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que cette décision aux allures d'obligation déguisée soit étendue aux 12 régions du Royaume à court terme.

Mais en attendant, l'heure est plutôt à la diplomatie. "En vue

d'accélérer le déroulement de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19 et d'atteindre l'immunité collective, le ministère de la Santé et de la Protection sociale exhorte toutes les catégories cibles, 12 ans et plus, à adhérer à cette opération et à se rendre au centre de vaccination le plus proche pour prendre leurs première ou deuxième doses sans conditions préalables liées à l'adresse de résidence", a récemment indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué.

Un net ralentissement des vaccinations

Ces deux dernières semaines, un net ralentissement de la campagne de vaccination a été constaté. Depuis le 4 octobre dernier, près de 80.481 premières doses ont été administrées en moyenne quotidiennement, contre une moyenne de 250.000 à 300.000 primo-vaccinations quelques jours auparavant. Le 14 octobre, la moyenne des premières doses a encore chuté pour s'établir à 46.600 primo-vaccinés. Au total, à la date du 14 octobre, 44.784.586 doses ont été administrées dont 23.230.919 premières doses, alors que 20.908.945 personnes ont complété leur schéma vaccinal et 644.722 troisièmes doses ont été

administrées aux cibles prioritaires.

Ces chiffres révèlent que la campagne de vaccination nationale est tout à la fois proche et loin d'atteindre ses objectifs. Proche car sur une cible de 36 millions de personnes, le taux de vaccination est de 58,08%. Loin car les réticents ne sont pas faciles à convaincre. Mais la position des antivax n'est pas soutenable à long terme. D'autant que l'efficacité des vaccins est prouvée.

Des vaccins efficaces

Une vaste étude française, publiée le 11 octobre et relayée par l'AFP, affirme que la vaccination contre la Covid-19 réduit de 90% le risque d'hospitalisation et de décès chez les plus de 50 ans, même face au variant Delta. Les chercheurs d'Epi-Phare en sont arrivés à cette conclusion après avoir comparé les données de 11 millions de vaccinés de plus de 50 ans avec celles de 11 millions de personnes non-vaccinées dans la même tranche d'âge.

L'étude qui s'est étalée sur une période allant du 27 décembre 2020 au 20 juillet 2021 démontre que 14 jours après l'injection de la seconde dose, une réduction du risque d'hospitalisation supérieure à 90% a été

observée. Les auteurs de l'étude précisent que ce constat "vaut pour les vaccins de Pfizer/BioNTech, Moderna et AstraZeneca". Puis d'ajouter : "Cette réduction est du même ordre de grandeur, pour le risque de décès au cours d'une hospitalisation pour Covid-19. L'efficacité sur les formes graves de la maladie ne semble pas diminuer sur la période de suivi disponible, qui allait jusqu'à 5 mois", conclut Epi-Phare, un groupement d'intérêt scientifique français. L'amélioration de la situation épidémiologique dans le Royaume lui donne raison.

Ralentissement de l'épidémie

Samedi soir, le bilan épidémiologique quotidien du ministère de la Santé faisait état de 417 nouveaux cas de contamination au nouveau coronavirus en 24h sur un total de 13.930 tests. Soit un taux de positivité qui ne dépasse pas les 3%. Le nombre de décès est également en baisse puisque 4 victimes du Sars-Cov-2 ont été déplorées dans le même laps de temps. Les chiffres sont également en amélioration s'agissant des services de réanimation dédiés à la Covid-19. Le taux d'occupation des lits de réanimation Covid-19 étant de 7,4%, équivalent à 391 cas sé-

vères et critiques dont 23 cas intubés et 244 sous respiration artificielle.

L'amélioration de la situation sanitaire dans le pays n'a pas échappé à la France et aux Etats-Unis qui ne considèrent plus le Maroc comme un pays à risque. Idem pour l'Allemagne. Les autorités allemandes ont en effet décidé de faciliter les conditions d'entrée pour les personnes arrivant depuis le Maroc à partir de dimanche matin. La décision a été prise sur la base des recommandations du Robert Koch Institute (RKI), l'établissement allemand responsable du contrôle et de la lutte contre les maladies. Ainsi, les personnes en provenance du Maroc seront désormais exemptées de l'enregistrement d'entrée numérique une fois en Allemagne, mais aussi de la quarantaine de dix jours.

A la lumière de l'ensemble de ces éléments, les antivax n'ont quasiment plus le droit de broyer du noir. Le ministère de la Santé affirme que les vaccins sont disponibles en quantité suffisante et qu'ils n'attendent plus que les citoyennes et citoyens encore dans le doute. Peut-être que la dernière livraison d'un nouveau lot de 250.000 doses du vaccin américain anti-Covid de «Pfizer» finira par les convaincre.

Chady Chaabi

Séminaire régional en Tanzanie sous le thème "L'impératif de la relance post-Covid : Comment la résolution de la question du Sahara peut-elle renforcer la stabilité et l'intégration de l'Afrique ?"

Des experts africains appellent à l'expulsion de la "rasd" de l'UA

Les participants à un séminaire régional sous le thème "L'impératif de la relance post-Covid : Comment la résolution de la question du Sahara peut-elle renforcer la stabilité et l'intégration de l'Afrique" ont appelé, samedi à Dar-es-Salaam en Tanzanie, à l'expulsion de la pseudo-"rasd" de l'Union africaine (UA) pour la restauration de la neutralité et de l'impartialité de l'organisation panafricaine.

Ce séminaire, co-organisé par l'Institute of Peace and Conflict Studies (IPCS) et la Tanzania Peace Fondation (TPF), a réuni des dizaines d'experts, d'universitaires, de membres de Think Tanks, de parlementaires, de chercheurs et d'éminentes personnalités politiques en provenance du Rwanda, du Kenya, des Iles Comores, du Burundi, de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Ghana, du Mozambique et de l'Afrique du Sud, entre autres.

D'après un communiqué final des organisateurs publié, samedi soir, l'expulsion de la seule entité non étatique siégeant parmi 54 Etats souverains et indépendants de l'UA permettra non seulement d'assurer la préminence de l'organisation panafricaine contre le séparatisme, mais aussi de favoriser une contribution effective, crédible et légitime de l'Union africaine au processus des Nations unies, qui reconnaît le plan marocain d'autonomie comme solution "sérieuse et crédible".

L'appel à l'expulsion de la "rasd" a été lancé après un examen approfondi du contexte particulier dans lequel une entité



séparatiste non étatique, sans souveraineté et sans indépendance, a été admise au sein de l'OUA en 1982, à une époque où le continent était en proie à différents courants idéologiques, aujourd'hui obsolètes, souligne le communiqué, qui indique que les participants ont qualifié de "lourde erreur historique" l'admission de la pseudo-"rasd" au sein de l'organisation continentale.

D'autre part, les intervenants ont été

unanimes à affirmer que le plan d'autonomie proposé par le Maroc pour ses provinces du Sud constitue la "seule solution viable" pour un règlement définitif du différend autour du Sahara marocain, relevant que l'initiative marocaine d'autonomie représente une "solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable", qui s'inscrit en droite ligne avec les dernières résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Une telle solution requiert, d'après les participants, une "forte volonté politique" des parties, ainsi que de la communauté internationale, une volonté politique clairement démontrée par le Maroc et rejetée par l'Algérie.

Les discussions, organisées autour de quatre panels, ont été axées sur la question du Sahara à la lumière des enjeux de l'Union africaine et de la présence d'une entité non étatique parmi ses membres souverains et indépendants, précise le communiqué.

Après un bref tour d'horizon historique et juridique de la question, qui a illustré, à travers des éléments historiques et de droit international, la souveraineté du Maroc sur son Sahara, les participants ont unanimement appelé à un "panafricanisme revigoré" qui puise sa force dans l'unité, la paix et la stabilité, l'intégration économique, la croissance et le développement.

S'arrêtant sur l'héritage de la Charte de Casablanca et celui des ancêtres africains, tels que les éminents Julius Nyerere et Jomo Kenyatta, les intervenants ont in-

sisté sur la nécessité de mettre un terme à toutes les formes de séparatisme (sécessionnisme politique, extrémisme religieux, désintégration identitaire) pour parvenir à la réalisation des priorités panafricaines telles que la mise en œuvre de la Zone de libre-échange commune africaine (ZLECA) et les objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA.

Par ailleurs, les intervenants ont salué le Maroc pour son leadership continental et son "triomphe diplomatique majeur" remporté au cours des 18 derniers mois avec l'ouverture de plus d'une vingtaine de représentations diplomatiques par les pays frères africains à Laâyoune et Dakhla, au Sahara marocain.

L'ouverture des représentations diplomatiques au Sahara marocain reflète, selon les participants, un "soutien fort" à la marocanité du Sahara et une mise en œuvre efficace d'une approche pragmatique et réaliste.

Ils ont également salué l'engagement indéfectible du Maroc dans la promotion de la coopération Sud-Sud basée sur une approche "win-win", illustrant la forte conviction du Royaume du potentiel du continent.

Par ailleurs, la rupture unilatérale des relations diplomatiques avec le Maroc par l'Algérie, en réponse à la main tendue de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été déplorée par les intervenants et qualifiée de "revers majeur" dans le processus politique visant à trouver une solution juste, sincère et crédible, fondée sur le dialogue et le compromis.

Dr. Ismaël Buchanan : L'Algérie assume une responsabilité historique

L'Algérie assume une "responsabilité historique" dans le différend régional autour du Sahara marocain, au vu de son implication avérée dans la genèse et la perpétuation de ce conflit artificiel, a affirmé le géopolitologue rwandais, Dr. Ismaël Buchanan.

"L'implication de l'Algérie a été manifeste sur les fronts diplomatique, juridique, financier et militaire depuis la naissance de ce conflit régional. Il est évident que le Polisario ne doit sa survie qu'à l'Algérie qui le soutient", a souligné M. Buchanan, également professeur des sciences politiques à l'Université du Rwanda (UR) dans une déclaration à la MAP en marge d'un séminaire régional tenu, samedi à Dar-es-Salaam, sous le thème "L'impératif de la relance post-Covid : Comment la résolution de la question du Sahara peut-elle renforcer la stabilité et l'intégration de l'Afrique".

"La diplomatie algérienne soutient ouvertement le Polisario et fait de cette question la priorité de sa politique étrangère", a fait observer ce géopolitologue et fin connaisseur du Maghreb, relevant que ce "parrainage indéfectible" fait donc de l'Algérie, dont le "Polisario" est le suppléant, une partie réelle à ce conflit artificiel.

Les rapports du Secrétaire général de l'ONU ainsi que les dernières résolutions de son Conseil de sécurité considèrent que l'Algérie est une partie au conflit, une partie dont la responsabilité ne peut être contestée, a poursuivi Dr. Buchanan. Et de conclure que le plan d'autonomie proposé par le Maroc pour ses provinces du Sud restera la seule solution réaliste pour un règlement définitif de ce différend régional qui n'a que trop duré.

Clôture des travaux du Conseil exécutif de l'Union africaine à Addis-Abeba



Le Conseil exécutif de l'Union africaine a clôturé dans la nuit de vendredi à samedi les travaux de sa 39^{ème} session ordinaire qui s'est déroulée les 14 et 15 octobre courant au siège de l'organisation panafricaine, avec la participation du Maroc.

Les représentants des 54 pays membres de l'Union ont adopté plusieurs décisions relatives notamment aux rapports de la 42^{ème} session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP) de l'UA, la mise en œuvre opérationnelle du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), ainsi qu'à la note conceptuelle et la feuille de route relative au thème de

l'année 2022 sur la nutrition et la sécurité alimentaire en plus de l'élection de deux commissaires de la Commission de l'UA.

Outre l'approbation du budget de l'UA pour l'exercice 2022 et un budget supplémentaire pour l'exercice 2021, le conseil s'est penché sur les ressources humaines et a décidé dans ce cadre que le processus de recrutement doit être entrepris conformément au système de recrutement basé sur le mérite et sur le système de quota à l'échelle de l'UA.

Concernant le rapport du sous-comité du COREP sur les questions d'audit, le Conseil qui s'est dit préoccupé par le manque de mise en œuvre des décisions précédentes

du Conseil exécutif, a notamment exhorté tous les organes de l'UA à renforcer les systèmes de contrôle interne, les processus opérationnels, de gouvernance et de gestion des risques.

Au niveau de l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions antérieures du Conseil exécutif et de la Conférence de l'Union africaine, et des recommandations qui y figurent, le Conseil qui a noté que quelques Etats membres seulement font un rapport annuel sur la mise en œuvre des décisions antérieures des organes politiques, a félicité le Maroc, l'Égypte, le Gabon, le Mali et la Namibie qui ont soumis leur rapport de mise en œuvre.

Le Conseil exécutif a, d'autre

part, examiné le rapport du président de la Commission sur les incidents du 27 mai et 30 juin 2021 survenus au Parlement panafricain lors de l'élection du Bureau du PAP.

Au sujet de la pandémie de Covid-19, le Conseil a souligné la nécessité de poursuivre l'objectif de corriger le déséquilibre actuel dans l'accès aux moyens de lutte contre la Covid-19, dont les diagnostics, les thérapies et les vaccins. Il a dans ce sens relevé l'inégalité persistante dans l'accès aux vaccins contre la Covid-19, avec moins de 5% de la population africaine entièrement vaccinée fin septembre 2021, contre une moyenne mondiale de plus de 50%.

Pour ce qui est de la thématique de l'année prochaine, le Conseil a approuvé le thème de l'Union africaine de 2022 sur la nutrition « Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain : Accélérer le développement du capital humain, social et économiques ».

Le Conseil a, par ailleurs, renvoyé au prochain sommet de l'UA, l'examen de la décision du président de la Commission de l'UA d'accorder le statut d'observateur à Israël au sein de l'organisation panafricaine.

Le Maroc est représenté aux travaux de cette session par une délégation conduite par l'ambassadeur directeur général des relations bilatérales et des affaires régionales au ministère des affaires étrangères, de la Coopération africaine et des

Marocains résidant à l'étranger, Fouad Yazourh, et composée notamment de l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, et du directeur du Grand Maghreb et des affaires de l'UMA et de l'UA, Abderrazzak Laassel.

Lors de cette session, la délégation marocaine a mis en avant devant le Conseil exécutif la solidarité agissante du Maroc, sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, envers les pays africains.

La solidarité agissante du Maroc, sous le leadership visionnaire de S.M le Roi Mohammed VI, envers les pays africains n'est plus à démontrer, avait réaffirmé M. Fouad Yazourh qui a rappelé que dès le début de la pandémie de Covid-19, S.M le Roi a lancé, en avril 2020, l'Initiative des Chefs d'Etat Africains visant à renforcer la solidarité interafricaine et l'amélioration des systèmes de santé.

Concernant le thème de l'année 2022 "Renforcer la résilience en matière de nutrition sur le continent africain pour accélérer le développement du capital humain, économique et social", la délégation marocaine a appelé à la mise en place d'un mécanisme de solidarité selon une approche globale et ciblée pour parvenir à lutter contre la malnutrition dans le continent africain.

Othmane Bahnini : La décision du tribunal de l'UE est en totale contradiction avec l'esprit de partenariat entre l'Europe et le Maroc

La décision du tribunal de l'Union européenne au sujet des accords agricole et de pêche est en totale contradiction avec l'esprit de partenariat entre l'Europe et le Maroc, a souligné l'ambassadeur du Maroc à Lisbonne Othmane Bahnini.

«Les accords agricole et de pêche font partie d'un engagement global entre le Maroc et l'UE (...) Nous sommes très confiants quant à l'avenir de ces accords et du partenariat avec l'UE », a fait remarquer l'ambassadeur dans une interview au média portugais « TSF » publiée samedi.

«Ces accords sont voulus et acceptés par tous les pays européens. Ils ont été votés par le Parlement européen et, par conséquent, la décision du tribunal de l'UE est en totale contradiction avec les engagements européens en la matière et avec l'esprit de partenariat entre l'Europe et le Maroc », a affirmé le diplomate marocain.

M. Bahnini a, par ailleurs, souligné que la situation dans les provinces du Sud est tout à fait normale comme dans le reste du Maroc, notant qu'à l'occasion des élections du 8 septembre dernier, « la participation de la popu-

lation dans les provinces du Sud a été extraordinairement élevée » atteignant dans certaines régions 80 %.

S'agissant du règlement de la question du Sahara marocain, il a rappelé que le Maroc a présenté son plan de large autonomie dans la

région en 2007 qui figure dans chaque résolution de l'ONU comme étant une solution réaliste et crédible à ce conflit artificiel.

Interrogé sur les relations avec l'Algérie, l'ambassadeur du Maroc à Lisbonne a souligné que le Royaume a toujours tendu la main à ce pays voisin « pour tourner la page du passé et construire une relation stable et prospère pour la région ».

«Depuis 2011, le Maroc a pris des initiatives dans ce sens. La plus récente date du mois d'août dernier à l'occasion d'un discours important de S.M le Roi Mohammed VI dans lequel le Souverain a demandé à l'Algérie de tourner la page et de travailler pour l'avenir de la région », a expliqué M. Bahnini.

Il a rappelé que la position de l'Algérie sur la question du Sahara marocain est connue depuis que le Maroc a récupéré ses provinces du Sud en 1975.

Et d'ajouter : «Malheureusement, l'Algérie défend la cause d'un groupe séparatiste qu'elle finance, protège et dote d'armes. Elle mobilise tout son appareil diplomatique pour contrer le Maroc, ce qui empêche la construction du Maghreb uni ».

Un député français appelle l'Union européenne à sécuriser ses accords avec le Maroc

Le député Laurent Garcia, membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale française, a appelé l'Union européenne à sécuriser ses accords avec le Maroc, "le pays le plus stable et crédible de la région sud de la Méditerranée". Lors d'un échange avec le consul général du Maroc à Strasbourg Driss El Kaissi, M. Garcia, également maire de la ville de Laxou, a tenu à saluer à cette occasion la participation massive des citoyens marocains des provinces du Sud aux dernières élections, dépassant la moyenne du pays, ce qui est un signe de leur attachement à la solution d'autonomie proposée par le Maroc et saluée par les résolutions du Conseil de sécurité. Il s'est également félicité du bon déroulement de ces élections dans la transparence avec une campagne réussie des partis politiques en compétition malgré la situation difficile causée par la pandémie.

Les deux parties ont salué, comme mentionné par la délégation des observateurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, l'augmentation du taux de participation à plus de 50%, soit sept points de plus par rapport aux législatives de 2016 et surtout l'implication des jeunes dans ce triple scrutin.

Pour M. Garcia, le Royaume, sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI, continue de progresser dans son processus politico-économique exemplaire, soulignant

“La femme marocaine en chiffres : 20 ans de progrès”, la nouvelle publication du HCP

La tendance penche pour des taux en hausse



Le Haut-commissariat au plan (HCP) a publié vendredi une nouvelle version de son rapport annuel sur la condition féminine au Maroc intitulé “La femme marocaine en chiffres : 20 ans de progrès”. Cette nouvelle version de la publication annuelle “La Femme marocaine en chiffres” est un recueil de données statistiques décrivant l'évolution de la situation de la femme marocaine dans plusieurs domaines, sous forme de

données, de graphiques et d'infographie, indique le HCP dans un communiqué.

Publié à l'occasion de la Journée nationale de la femme, célébrée le 10 octobre, la même source précise que ce nouveau rapport présente des chiffres ventilés par sexe, aussi bien sur le plan national que relatifs aux milieux urbain et rural.

Les données contenues dans le rapport proviennent principalement des enquêtes statistiques

et recensements réalisés par le HCP et des statistiques produites par les départements ministériels.

Le HCP qui suit l'évolution de la situation de la femme, offre aux décideurs, aux utilisateurs et aux acteurs de la société civile les informations pertinentes pour une meilleure prise de décision dans les choix des politiques publiques, conclut le communiqué.

A ce propos, il ressort de ce rapport que la représentation des femmes continue de s'accroître

dans la vie publique marocaine et les centres de décision.

Ainsi, les chiffres de ce rapport font état d'une progression du taux des ministres femmes dans le gouvernement de 12,8% en 2011 à 29,1% en 2021.

L'évolution de la part des sièges occupés par les femmes dans le Parlement a connu, pour sa part, une nette amélioration, passant de 17% en 2011, à 24,3% en 2021. La part des candidates aux élections 2021 s'est élevée à 34,2% pour les parlementaires (après 30,66%), à 39,79% pour les conseils régionaux (38,64% en 2015) et 29,87% pour les conseils communaux (21,87% en 2015).

Les chiffres du rapport font également ressortir un accroissement significatif du taux de femmes dans les organismes diplomatiques, pour atteindre en 2018 25,1% pour les ambassades et 35,5% pour les consulats, contre respectivement 12% et 5,8% en 2009.

Pour sa part, le taux de féminisation des postes de responsabilité judiciaire (magistrats) s'est amélioré, s'établissant à 24,9% en 2020, contre 17,7% en 2001. Au niveau des conseils des oulémas, l'effectif des femmes s'est élevé à 96 en 2020 contre 83 en 2010.

Concernant le domaine de

l'entrepreneuriat, la part des entreprises organisées dirigées par des femmes s'est établie à 12,8%.

Pour ce qui est du taux d'alphabétisation des femmes, il est passé à 53,9% en 2019 contre 39,6% en 2004. Ce taux a atteint 74,6% chez les hommes en 2019 contre 65,6% en 2004, tandis que le taux global d'alphabétisation était de 64,1% en 2019 contre 52,3% en 2004, précise le HCP).

Sur le plan de l'accès à l'éducation, le rapport fait état de la scolarisation de 90,5% des filles âgées entre 15-17 en milieu urbain et de 39,2% en milieu rural contre respectivement 56,3% et 6,1% dans les années 2000.

A l'opposé, les garçons sont scolarisés à hauteur de 85,7% pour la même tranche d'âge en milieu urbain et de 50,5% en milieu rural, contre respectivement 70,3% et 14,7% en 2000, poursuit le rapport dont les données proviennent du département ministériel de tutelle.

Dans les différentes filières de l'enseignement supérieur, le HCP rapporte que le taux de féminisation atteint 52,7% en 2019 contre 42,9% en 2000, un pourcentage porté notamment par la médecine dentaire qui connaît un taux de féminisation de plus de 73%.

A l'occasion de l'Aid Al-Mawlid Annabaou

ADM invite les usagers à organiser leur voyage et à se renseigner sur le trafic

La Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM) recommande à ses clients-usagers d'organiser au préalable leur voyage et de se renseigner sur l'état du trafic à l'occasion de Dikra Al Mawlid Annabaoui.

ADM informe que l'ensemble du réseau autoroutier connaîtra un trafic très important depuis le week-end jusqu'au lundi 18 octobre 2021, entre 15h et 22h et le mercredi 20 octobre 2021, qui coïncidera avec les retours des vacances, entre 16h et 22h, indique un communiqué d'ADM.

A cet effet, ADM invite les usagers à organiser au préalable leur voyage et se renseigner sur l'état instantané du trafic, en téléchargeant l'application ADM trafic, pour un voyage sécurisé

et confortable, souligne la même source.

Il s'agit, également, de vérifier le solde restant sur le pass Jawaz et procéder à sa recharge avant d'emprunter l'autoroute, prendre des pauses toutes les deux heures et contrôler l'état des pneus.

Il est, aussi question, de faire preuve de vigilance en passant par des zones connaissant une recrudescence du brouillard ou des précipitations qui réduisent la visibilité et altèrent la perception des distances, réduire la vitesse, maintenir la distance de sécurité et allumer les feux nécessaires du véhicule même en plein jour.

Pour plus d'informations, ADM met à la disposition de ses clients-usagers le numéro 5050.

Pas de lotissements réalisés sur le foncier de la Maâmora

La direction régionale Nord-Ouest des eaux et forêts et de lutte contre la désertification a démenti, samedi, toute destruction du foncier de la forêt de la Maâmora pour la réalisation de lotissements à Kénitra, précisant que les parcelles en question appartiennent au domaine des terres collectives.

Les zones évoquées par certains médias et situées dans le périmètre urbain de la ville de Kénitra "connaissent effectivement la réalisation de projets immobiliers, sauf qu'il ne s'agit nullement du foncier forestier de la Maâmora, mais de terres collectives implantées, dans les années 60, d'eucalyptus et non de chênes, comme indiqué", précise la Direction régionale en réaction à des articles de presse parus récemment.

Au regard du "rôle primordial" joué par les forêts urbaines d'un point de vue

environnemental, social et économique au niveau de la province, la Direction réaffirme porter une attention particulière à leur protection, à leur gestion et à leur aménagement selon une approche participative, par le biais de conventions de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, en vue

"d'un développement global et plus efficient".

La même source salue, par ailleurs, les efforts déployés par les opérateurs et militants écologiques, exprimant sa disposition à fournir, si nécessaire, davantage de données et de clarification aux parties intéressées.





Les rêves brisés des lycéennes afghanes



Le lycée d'Amena, une adolescente afghane à Kaboul, a été attaqué à la bombe en mai, des dizaines de ses camarades sont mortes mais cela ne l'avait pas dissuadée de poursuivre ses études.

Aujourd'hui, comme la plupart des élèves du secondaire dans le pays, les talibans lui interdisent de retourner en cours.

"Je voulais étudier, voir mes amis et bâtir mon avenir, mais maintenant je n'y ai plus droit", se lamente cette jeune fille de seize ans, rencontrée par l'AFP à son domicile dans l'Ouest de Kaboul.

"Depuis l'arrivée des talibans, je suis triste et en colère", dit-elle.

Le 18 septembre, les nouveaux dirigeants islamistes de l'Afghanistan ont permis le retour des enseignants masculins et des garçons de treize ans et plus dans les écoles secondaires. Mais il n'a pas été question

d'enseignantes ni de jeunes filles.

Les talibans ont par la suite déclaré que les filles plus âgées pourraient retourner dans les écoles secondaires, qui étaient déjà en grande partie divisées par sexe, mais seulement une fois que "la sécurité" et une ségrégation plus stricte entre les sexes seraient assurées.

Des jeunes filles ont été autorisées à retourner dans quelques lycées - comme dans la province de Kunduz, dans le Nord - mais la grande majorité d'entre elles n'ont pas accès aux cours dans ce pays d'environ 39 millions d'habitants, y compris à Kaboul.

Les écoles primaires, quant à elles, ont rouvert leurs portes à tous les enfants.

Amena vit non loin du lycée Sayed Al-Shuhada, où 85 personnes - principalement des jeunes filles - ont trouvé la mort dans des attentats à la bombe revendiqués par le

groupe Etat islamique.

"Des filles innocentes ont été tuées", dit Amena, les yeux au sol, emplis de larmes. "J'ai vu de mes yeux des filles mourantes et blessées. Malgré ça, je voulais retourner à l'école".

Amena devait entrer en Seconde et étudier ses matières préférées comme la biologie. Au lieu de cela, elle est recluse dans la maison familiale, avec quelques livres et "rien à faire de spécial".

Elle rêvait de devenir journaliste mais "maintenant il n'y a plus d'espoir en Afghanistan".

Ses frères et sœurs aînés l'aident à la maison, et de temps en temps, elle reçoit l'aide d'un psychologue qui vient voir sa jeune sœur, encore traumatisée par l'attentat contre l'école.

"Mon frère rapporte des livres d'Histoire et je les lis", dit Amena. "Et je regarde toujours les informa-

tions". Elle ne comprend pas pourquoi les filles sont interdites d'école secondaire.

"Les filles ont aussi le droit d'étudier. Elles constituent la moitié de la société. Il n'y a pas de différence entre nous", ajoute-t-elle.

Après l'invasion américaine qui a chassé les talibans en 2001, des progrès significatifs ont été réalisés dans l'éducation des filles. Le nombre d'écoles a triplé et le taux d'alphabétisation des femmes a presque doublé pour atteindre 30% - cependant, le changement était largement limité aux villes.

"Les femmes afghanes ont accompli de grandes réalisations au cours des vingt dernières années", estime Nasrin Hasani, une professeure de 21 ans, qui enseignait le pashto dans une école secondaire de Kaboul et qui aide maintenant les élèves du primaire.

Mais la situation actuelle a "sapé

notre moral et celui des élèves", a-t-elle ajouté. "Que je sache, l'Islam n'a jamais fait obstacle à l'éducation et au travail des femmes".

Mme Hasani n'a pas reçu de menaces directes de la part des talibans, mais Amnesty International a signalé qu'une professeure d'éducation physique avait reçu des menaces de mort et avait été convoquée devant un tribunal local parce qu'elle enseignait le sport aux filles et aux garçons.

La jeune femme s'accroche toutefois à l'espoir que les talibans de 2021 sont "un peu différents" de ceux qui étaient au pouvoir entre 1996 et 2001 et interdisaient aux femmes de sortir seules de chez elles.

Zainab, douze ans, se souvient du jour où les garçons ont pu retourner à l'école. Elle les regardait par la fenêtre, avec "un sentiment atroce".

"J'étais heureuse à l'école", confie-t-elle à l'AFP. "Je pouvais étudier toute la journée et rêver à l'avenir. Mais maintenant "les choses empirent de jour en jour".

"Si les écoles ne rouvrent pas bientôt, l'année scolaire sera finie et nous ne pourrions pas passer dans la classe supérieure l'an prochain", ajoute l'adolescente, dont le prénom a été changé pour protéger son identité.

Malalay, la sœur de Zainab âgée de 16 ans, "ne sait pas comment exprimer" son désarroi. "J'éprouve des sentiments de désespoir et de peur", dit-elle entre deux sanglots, ajoutant qu'elle a désormais du mal à lire ses livres.

Elle occupe ses journées avec des tâches ménagères. "Nous ne sortons pas, nous n'allons pas à l'école, et tout va mal pour moi", dit-elle.

"Les hommes ne devraient pas me priver de mes droits. J'ai le droit d'aller à l'école et à l'université", dit-elle. "Il y a des moments où je ne veux pas pleurer devant ma mère parce qu'il y a beaucoup de pression. Tous mes rêves et mes projets sont maintenant enterrés. Dans la terre".

Le célibat des prêtres questionné après un rapport sur la pédocriminalité en France

Un rapport accablant sur la pédocriminalité au sein de l'Eglise de France a réveillé le débat sur le célibat des prêtres. S'il n'est pas responsable des violences sexuelles, cet engagement a contribué au fil des siècles à donner au prêtre l'image d'un "homme à part", favorisant ainsi les abus de pouvoir, expliquent plusieurs chercheurs.

Une semaine après le séisme provoqué par la publication du rapport Sauvé, qui a jeté une lumière crue sur la pédocriminalité dans l'Eglise catholique de France depuis 70 ans, les questions se multiplient sur le rôle de l'institution et de ses représentants. L'une porte sur le célibat.

La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise (Cise), présidée par Jean-Marc Sauvé, l'a assurée d'emblée : "il n'y a clairement pas de lien de causalité entre le célibat et les abus sexuels".

Elle a notamment démontré qu'un tiers des violences sexuelles commises depuis 1950 l'ont été par des laïcs, donc non soumis au célibat sacerdotal.

En revanche, selon la commission, "l'exigence de célibat contribue à (...) faire" des prêtres "des hommes à part", voire des "surhommes", peut-on lire dans l'une des annexes du rapport. Avec à la clé le "risque" d'une "survalorisation de la personne du prêtre".

"Les pédophiles vrais, essentiellement attirés par des enfants prépubères, représentent 10-15% des agresseurs" dans l'Eglise, relève auprès de l'AFP Marie-Jo Thiel, médecin et professeure d'éthique et de théologie.

Dans les autres profils d'agresseurs, de nombreux facteurs entrent en jeu, dont la question, centrale, de la domination, ajoute Mme Thiel, dont les publications ont aiguillé les travaux de la Cise. Or, "il y a un lien historique

entre célibat (ecclésiastique, NDLR) et pouvoir", souligne-t-elle.

L'Eglise catholique commence à imposer le célibat à ses prêtres au Moyen Âge avec la réforme grégorienne afin notamment de "rehausser le statut des prêtres", affirme à l'AFP Josselin Tricou, auteur du livre "Des soutanes et des hommes", une enquête sur la masculinité des prêtres catholiques.

L'objectif de l'institution est alors de placer les prêtres "en dehors de la domination masculine" de l'époque, en leur interdisant également le port d'arme, poursuit le chercheur, qui a participé aux travaux de la Cise.

Dans le regard des fidèles, ils deviennent ainsi "des personnes ressources, en dehors de la domination masculine. Mais dans la réalité, ce sont bien des hommes et ils sont, à ce titre, positionnés comme les autres comme dominants dans les rap-

ports sociaux", dit-il.

Au cours des siècles, leur rôle se renforce. Le prêtre devient avec "son sacrifice" une figure d'autorité et incarne personnellement l'Eglise.

Une position privilégiée qui sera utilisée par des agresseurs pour passer à l'acte, rapportent de nombreuses victimes.

Le célibat, en plaçant théoriquement la personne au-dessus de tout soupçon, devient une cage dorée pour des agresseurs, mais aussi pour d'autres hommes ne se reconnaissant pas dans la sexualité hétérosexuelle.

Mais "pour certains prêtres, cette prohibition (de toute sexualité, ndr) génère un clivage interne car ils se rendent bien compte que c'est difficile pour eux de respecter cette chasteté", observe Josselin Tricou.

Un clivage à l'origine de souffrances personnelles et d'un silence renforcé par le fait que "pour l'Eglise,

toute pratique sexuelle de la part des prêtres est déviante". Et ce tabou, "ce silence autour de la sexualité des prêtres, a un effet indirect sur l'absence de dénonciation" des penchants pédophiles ou des crimes sexuels, ajoute le chercheur.

"Dans notre société il est déjà très difficile de se rendre compte qu'on a une attirance pour des enfants et d'en parler pour demander de l'aide. Alors pour les prêtres pour qui la sexualité est taboue, c'est encore plus difficile", dit aussi Walter Albardeir, psychiatre responsable du Centre de ressources pour intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles (CRIAIVS) d'Ile-de-France.

Interpellée sur ces difficultés, l'Eglise a revu ces dernières années sa position et initié un accompagnement à la sexualité dans les séminaires. Mais ce dernier reste encore inégal, observe Marie-Jo Thiel.

Ire de Caracas

Extradition d'un proche de Maduro vers les USA

Alex Saab, un homme d'affaires proche du président vénézuélien Nicolas Maduro et accusé de blanchiment a été extradé samedi du Cap-Vert vers les Etats-Unis, ce qui a déclenché la colère de Caracas, qui a suspendu sa participation au dialogue avec l'opposition.

Considéré comme un important intermédiaire du pouvoir vénézuélien, Alex Saab "est dans l'avion en route vers les Etats-Unis", a indiqué une source au sein de son équipe juridique.

Il est censé avoir "sa première audition judiciaire lundi 18 octobre" devant un tribunal de Floride, a précisé le ministère américain de la Justice dans un communiqué, confirmant cette extradition.

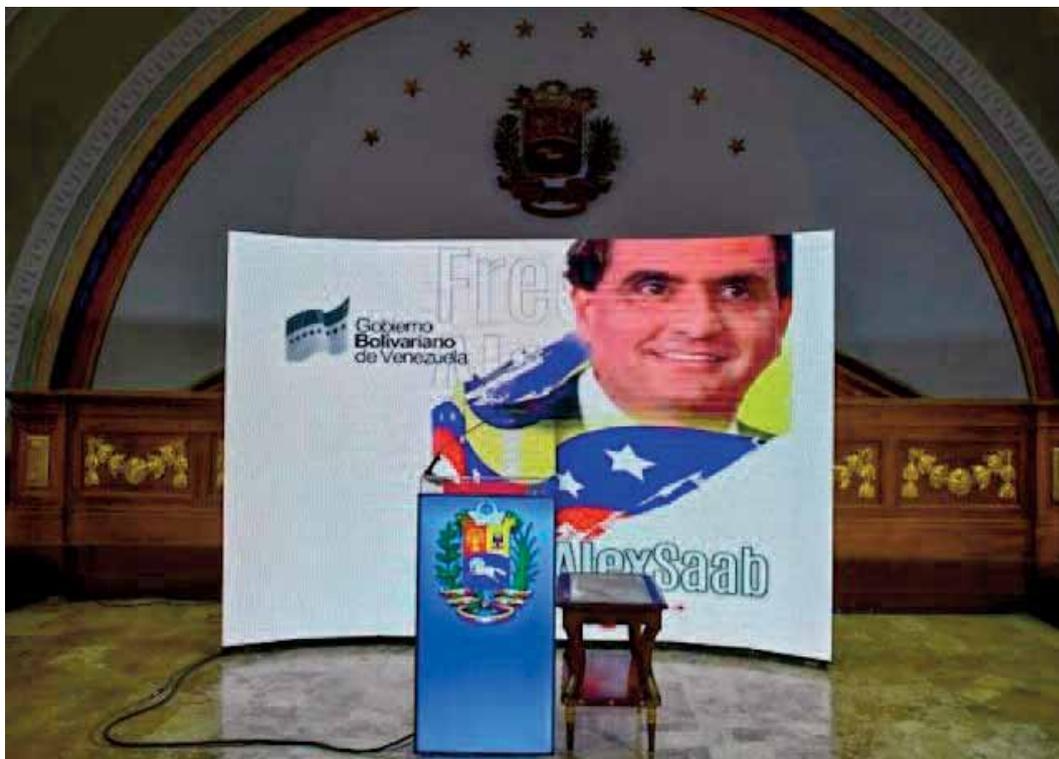
L'homme d'affaires colombien, 49 ans, et son partenaire Alvaro Pulido sont accusés aux Etats-Unis d'être à la tête d'un vaste réseau ayant permis au dirigeant socialiste Nicolas Maduro et à son régime de détourner à leur profit de l'aide alimentaire à destination du Venezuela.

Ils sont soupçonnés d'avoir transféré quelque 350 millions de dollars (environ 302 millions d'euros) du Venezuela vers des comptes qu'ils contrôlaient aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Ils risquent jusqu'à 20 ans de prison. Alex Saab, qui a également la nationalité vénézuélienne et un passeport diplomatique vénézuélien, a été inculpé en juillet 2019 à Miami pour blanchiment d'argent, et arrêté lors d'une escale d'avion au Cap-Vert, au large de l'Afrique de l'Ouest, en juin 2020.

"Tout ce qu'on saura sur Alex Saab et la grande corruption au plus haut niveau du pouvoir au Venezuela sera en partie grâce à la justice" du Cap-Vert, "qui a résisté aux pressions", s'est félicité Roberto Deniz, journaliste spécialiste du dossier.

"Jamais (Caracas) ne s'était autant démené pour quelqu'un. Qu'est-ce qui explique qu'on remue ciel et terre pour lui? Il peut révéler des choses sur les montages, la circulation des fonds, les



surcoûts... C'était la cheville ouvrière des affaires du régime Maduro avec les pays alliés", avait-il récemment affirmé à l'AFP.

"Nous avons été informés qu'Alex Saab avait été embarqué dans un avion du département de la Justice des Etats-Unis et envoyé dans ce pays", a déclaré Jose Manuel Pinto Monteiro, un de ses avocats au Cap-Vert. "L'extradition est illégale car la procédure n'était pas encore définitive".

Celle-ci a déclenché l'ire de Caracas qui a "suspendu sa participation (...) au dialogue. Nous n'assisterons pas au (quatrième) round qui devait commencer le 17 octobre à Mexico, en protestation à la brutale agression (...)

contre Alex Saab", a annoncé le président du Parlement Jorge Rodríguez, chef de la délégation du pouvoir.

M. Saab avait été désigné comme membre de la délégation du pouvoir pour le précédent tour en septembre.

Pouvoir et opposition ont entamé des négociations en août. Le pouvoir veut une suppression des sanctions imposées par les pays qui ne reconnaissent pas l'élection de Maduro. L'opposition, qui a rompu avec sa stratégie de boycott (présidentielle 2018 et législatives 2020), veut des élections libres et transparentes en vue du scrutin régional du 21 novembre, mais surtout de la présidentielle de 2024.

L'opposant Julio Borges a lui dé-

claré à l'AFP qu'avec l'extradition commence "le passage devant la justice de quelqu'un qui a volé des millions de dollars aux Vénézuéliens, qui est responsable direct de la faim et de la crise humanitaire" au Venezuela.

Sans qu'il y ait de lien officiel, six anciens cadres de Citgo, filiale aux Etats-Unis de la compagnie pétrolière d'Etat vénézuélienne PDVSA, ont été remis en prison dimanche, a appris l'AFP auprès d'un de leurs avocats.

Condamnés à des peines de 8 à 13 ans pour corruption en novembre 2020, ils avaient bénéficié d'une assignation à résidence en avril, ce qui avait été alors perçu comme un geste de bonne volonté du président Maduro

en direction de Washington.

"Les détenus américains au Venezuela sont désormais utilisés comme des pions politiques", a réagi l'ex-diplomate américain Bill Richardson, qui a mené une mission infructueuse au Venezuela pour obtenir leur libération l'année dernière. "Nous continuerons à faire pression pour leur libération", a-t-il ajouté.

Ivan Duque, le président colombien, un des principaux adversaires politiques de Caracas, s'est félicité sur Twitter de l'extradition en parlant de "victoire dans la lutte contre le trafic de drogue, le blanchiment d'actifs et la corruption que la dictature de Nicolas Maduro a favorisés".

La Conférence mondiale sur le transport durable adopte la Déclaration de Beijing



La deuxième Conférence mondiale des Nations Unies sur le transport durable s'est conclue samedi dernier à Beijing, avec la publication de la Déclaration de Beijing comme document final. Notant l'importance du transport durable, la déclaration souligne que l'accélération de la transition vers le transport durable serait au centre de la construction d'une communauté de destin pour l'humanité.

"Les nouvelles technologies émergentes, lorsqu'elles sont cor-

rectement appliquées, sont la clé pour relever les nombreux défis au transport durable", indique le document, encourageant la coopération internationale, le renforcement des capacités et l'échange de connaissances entre les pays.

Les participants ont salué l'établissement du Centre mondial d'innovation et de connaissances pour le transport durable, qui s'engage au partage de connaissances et au renforcement des capacités dans les pays en développement en matière de transport durable, selon le document.

Organisée de jeudi à samedi, la conférence visait à offrir des solutions pour parvenir à des transports sûrs, accessibles, écologiques et résilients.

Des ministres des transports, des experts de l'industrie et des groupes de la société civile se sont rassemblés en ligne et hors ligne pour cette conférence de trois jours, afin d'échanger des points de vue dans les domaines tels que la subsistance, le développement vert, la prévention de la pandémie et la reprise économique.

Un nouveau consensus économique mondial

Le consensus de Washington s'efface. Dans un rapport publié cette semaine, le groupe d'experts du G7 sur la résilience économique (où je représente l'Italie) plaide pour un changement radical des relations entre les secteurs public et privé afin de créer une économie durable, équitable et résiliente. Lorsque les dirigeants du G20 se réuniront les 30 et 31 octobre pour convenir comment « relever les grands défis contemporains » – que sont, notamment, la pandémie, les changements climatiques, le creusement des inégalités et l'incertitude économique –, ils devront éviter de retomber dans le piège d'hypothèses dépassées, celles, en l'occurrence, qui nous ont conduits à la confusion actuelle.

Pendant presque un demi-siècle, le consensus de Washington a défini les règles du jeu de l'économie mondiale. Le terme s'est popularisé en 1989, l'année où le capitalisme à l'occidentale a consolidé son emprise mondiale, pour qualifier un ensemble de politiques budgétaires, fiscales et commerciales encouragées par le Fonds monétaire international et par la Banque mondiale. Devenu synonyme de la mondialisation néolibérale, il a concentré les critiques – venues y compris des têtes pensantes de ces grandes institutions internationales – lui reprochant d'exacerber les inégalités et de perpétuer la sujétion des pays du Sud à ceux du Nord. Après avoir évité de justesse l'effondrement économique, en 2008, une première fois, puis en 2020, lorsque la crise du coronavirus a presque provoqué la ruine du système financier, le monde fait face aujourd'hui à un avenir plus risqué, incertain et trouble que jamais, confronté de surcroît à la détérioration du climat. Le choix des dirigeants de la planète est simple : continuer à soutenir un système économique dont l'échec est patent ou bien abandonner le consensus de Washington pour un nouveau contrat social international. L'autre solution, c'est le « consensus de Cornouailles ».

Alors que le consensus de Washington minimisait le rôle de l'Etat dans l'économie et favorisait un programme d'économie de marché musclé, passant par la déréglementation, les privatisations et la libéralisation des échanges, le consensus de Cornouailles (qui traduit les engagements pris lors du dernier sommet du G7, au mois de juin, en Cornouailles) renverserait les priorités.

En revitalisant le rôle économique de l'Etat, il nous permettrait d'avancer vers des objectifs sociétaux, de construire une solidarité internationale et de réformer la gouvernance mondiale dans l'intérêt du bien commun. Cela signifie que les aides publiques et les investissements provenant des organisations multilatérales exigeraient des bénéficiaires la mise en place d'une décarbonation rapide (et non plus d'une libéralisation rapide des marchés, telle qu'elle est requise par un FMI qui prête

sous condition de programmes d'ajustements structurels). Cela signifie que les Etats passeraient de la réparation – l'intervention après que les dommages ont été subis – à la préparation : prendre à l'avance les mesures qui nous protégeront des risques et des chocs futurs. Le consensus de Cornouailles nous ferait aussi passer du raccommodage réactif, suite aux échecs du marché, à la conception et à la mise en place proactives des marchés dont nous avons besoin pour accompagner l'économie verte. Il nous ferait remplacer la redistribution par la prédistribution. La puissance publique coordonnerait des partenariats public-privé construits sur des missions, afin de créer une économie résiliente, durable et équitable.

Pourquoi un nouveau consensus est-il nécessaire ? La réponse la plus évidente est l'incapacité de l'ancien modèle à produire encore des bénéfices qui puissent être largement partagés – si tant est qu'ils l'aient jamais été. Ce modèle s'est avéré désastreusement incapable de répondre efficacement aux grands chocs économiques, écologiques et épidémiologiques. Atteindre les objectifs de développement durables adoptés en 2015 par les Nations unies avait toujours été une entreprise difficile eu égard aux habitudes mondiales de gouvernance qui prévalaient. Mais aujourd'hui, à la suite d'une pandémie qui a poussé les capacités des Etats et des marchés au-delà de leur point de rupture, la tâche est devenue tout bonnement impossible. Dans la situation engendrée par la crise actuelle, un nouveau consensus devient essentiel à la survie de l'humanité sur cette planète. Nous sommes parvenus au moment longtemps repoussé d'un changement de paradigme. Mais le processus pourrait facilement s'inverser. La plupart des institutions économiques sont encore régies par des principes dépassés qui les rendent incapables de réunir les réponses nécessaires pour mettre un terme à la pandémie, sans parler d'atteindre l'objectif, fixé par l'accord de Paris sur le climat, d'une limitation du réchauffement planétaire à 1,5° Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. Notre rapport souligne le besoin urgent de consolider la résilience de l'économie mondiale face aux risques et aux chocs futurs, qu'ils soient aigus (comme les pandémies) ou chroniques (comme l'extrême polarisation des patrimoines et des revenus). Nous plaçons pour une réorientation radicale de la façon dont nous pensons le développement économique : cesser de mesurer la croissance en termes de PIB, de VAB (valeur ajoutée brute) ou de rendements financiers pour évaluer nos réussites selon que nous serons ou non parvenus à des objectifs communs et ambitieux. Trois des recommandations les plus importantes du rapport concernent le Covid-19, la relance économique après la pandémie et la dégradation climatique. Tout d'abord, nous en appelons au G7 pour garantir, mondia-



lement, l'équité vaccinale, et pour investir significativement dans la préparation aux pandémies et dans le financement de systèmes de soins de santé articulés à des missions. Nous devons rendre accessibles, équitablement, les innovations qui ont bénéficié d'importants investissements publics et d'engagements d'achats anticipés ; c'est une priorité absolue. Nous sommes conscients que cela nécessitera de nouvelles stratégies de gouvernance des droits de propriété intellectuelle. De même, le Conseil sur l'économie de la santé pour tous (que je préside), créé par l'Organisation mondiale de la santé, souligne l'urgence d'une réforme de la gouvernance de la propriété intellectuelle, actant que le savoir est le résultat d'un processus collectif de création de valeur. En deuxième lieu, nous préconisons une augmentation des investissements publics dans la relance économique qui suivra la pandémie, et nous soutenons la recommandation faite par Nicholas Stern, économiste, d'augmenter ces dépenses de 2% du PIB chaque année, ce qui permettrait d'y consacrer 1.000 milliards de dollars annuellement à partir d'aujourd'hui jusqu'en 2030. Mais il ne suffit pas de rassembler des fonds ; la manière de les dépenser compte tout autant. Les investissements publics doivent être distribués par de nouveaux véhicules contractuels et institutionnels, capables de mesurer et d'encourager la création sur le long terme de valeur publique plutôt que le profit privé de court terme. Et pour relever le plus grand des défis, la crise climatique, nous appelons à la création d'un « CERN pour les technologies climatiques ». Inspiré du Conseil européen pour la recherche nucléaire et du

Laboratoire européen pour la physique des particules, un centre de recherche structuré autour de sa mission consacré à la décarbonation de l'économie réunirait des investissements publics et privés au service de projets ambitieux, notamment l'absorption du dioxyde de carbone de l'atmosphère et la création de solutions « zéro carbone » pour les industries « difficiles à décarboner » comme le transport maritime et aérien, les aciéries et les cimenteries. Cette nouvelle institution multilatérale et interdisciplinaire agirait comme un catalyseur dans la création et l'organisation de nouveaux marchés d'énergies renouvelables et de productions circulaires. Ce ne sont seulement là que trois de nos sept recommandations pour les années à venir. Prises ensemble, elles forment l'échafaudage pour la construction d'un nouveau consensus mondial – un programme politique de gouvernement du nouveau paradigme économique qui est déjà en train de prendre forme. Reste à voir si le consensus de Cornouailles se maintiendra. Mais il faut remplacer par quelque chose le consensus de Washington si nous voulons nous épanouir et non seulement survivre sur cette planète. Le Covid-19 nous offre un aperçu sur l'importance des problèmes auxquels nous confronte l'action collective. Seules une coopération internationale renouée et la coordination de capacités publiques renforcées – un nouveau contrat social financé par un nouveau consensus mondial – peuvent nous préparer à braver les crises de plus en plus intenses et interdépendantes qui se profilent.

Par Mariana Mazzucato

Professeure en économie de l'innovation et de la valeur publique à l'University College London

Tareq Bitar : *Le juge libanais face à la classe politique*

Portrait



En tissant ses filets autour de plusieurs responsables malgré les pressions et les menaces, le juge Tareq Bitar, chargé de l'enquête sur l'explosion au port de Beyrouth, est devenu pour une partie des Libanais une icône de la lutte contre une classe politique honnie.

Mais ce discret magistrat de 47 ans s'est également mis à dos le puissant mouvement chiite armé Hezbollah et ses partisans, qui l'accusent de politiser l'enquête et exigent son remplacement.

Une manifestation organisée jeudi à Beyrouth par le Hezbollah et le mouvement Amal, son allié, pour exiger le départ du juge a tourné au drame, des tirs contre le rassemblement ayant fait des morts. Des manifestants ont brûlé des portraits du magistrat.

Mais sur les réseaux sociaux, les messages d'appui au juge fleurissent, surtout depuis qu'il a été menacé selon des fuites dans la presse par un responsable du Hezbollah, dans un pays à l'histoire jalonnée d'assassinats politiques.

Le juge est la cible de violentes attaques verbales depuis qu'il a émis mardi un mandat d'arrêt contre un député et ex-ministre d'Amal, allié du Hezbollah. Avec sa réputation de juge incorruptible et sa volonté de mettre en examen des barons du cartel politique au pouvoir depuis des décennies, il incarne pour beaucoup le symbole d'une justice indépendante, un des derniers piliers du Liban sur le point de s'effondrer. "Il allie la conscience à l'audace, des qualités essentielles pour un juge", témoigne Youssef Lahoud, l'un des avocats des familles des victimes de l'explosion au port de Beyrouth qui a fait le 4 août 2020 au moins 214 morts et plus de 6.500 blessés.

Pour M. Lahoud, le juge "jouit de la confiance" des familles des victimes du drame, causé par le stockage sans mesures de précaution d'énormes quantités de nitrate d'ammonium, mais aussi des proches des personnes arrêtées. Pointées du doigt pour négligence criminelle, les autorités libanaises sont accusées de torpiller l'enquête locale pour éviter des incul-

pations.

Le juge dérange la classe politique, habituée à jouer des allégeances communautaires pour parvenir à ses fins. "On ne lui connaît pas d'affiliation politique", alors que beaucoup de magistrats se réclament des grands partis représentant leur communauté religieuse, affirme un proche du juge sous couvert de l'anonymat. "C'est bien là le problème des politiciens avec le juge Bitar: ils n'ont aucun moyen de pression sur lui.

"Le juge parle rarement à la presse. Mais les hommes politiques de tous bords qu'il poursuit et cherche à interroger dans le cadre de l'enquête l'accusent de ne pas cacher devant ses interlocuteurs sa conviction qu'il est temps de changer la classe politique. Ce juge chrétien s'est forgé au cours des années une réputation de magistrat "intègre et incorruptible", de l'aveu même de ses détracteurs. Sur de lui, au point de l'arrogance selon certains, il évite de se montrer en public. "Lorsqu'il a été chargé de l'enquête, on a eu du mal à trouver une photo de lui", affirme le proche du

juge. Austère et au sourire rare, il n'accepte aucune invitation à dîner, décline toutes les réceptions, et évite toutes les occasions sociales de peur d'être accusé de complaisance, selon lui. "Son audace les dérange. Il constitue un phénomène sans précédent au Palais de justice." Né en 1974 dans le village d'Aydamoun au Liban nord, il vit dans une banlieue du nord de Beyrouth avec son épouse pharmacienne et ses deux enfants, désormais gardés par des militaires. Après un diplôme de droit à l'Université libanaise, il a commencé sa carrière au Liban nord, s'y affirmant comme un magistrat indépendant, avant de présider la Cour criminelle de Beyrouth.

Il a traité plusieurs cas complexes. L'un des plus récents, l'affaire d'Ella Tannous qui a soulevé un tollé au Liban: le juge a condamné en 2020 deux hôpitaux privés et deux médecins à verser de lourdes indemnités à la famille de cette fillette victime d'une erreur médicale et qui avait dû être amputée de ses bras et jambes, se mettant à dos le corps médical qui s'était mis en grève.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FEMME TRÈS CHARGÉE	DOSSIER	CHANSON À SUCCÈS INTELLIGENCE	PARTIE D'UNE CASBAH	DE BAS EN HAUT GÂTÉ	PETIT CUBE GALÉRER	GLORIFIÉ	SE DÉRIDER
					POINT DE REPÈRE POUR LE MARIN	COMMUNE	
VIOLON D'INGRES					IMPAIR POURVU		
QUARTIER DE BRÈME			RECEVOIR	ASTICOTER			
LETTRES DE TRUMP			BOISSON		TÊTE D'ENCLUME		DOUBLE ET RÉC-PROQUE
			TRANCHE DE PIÈCE			EN PRISON DISQUE COMPACT	EXPLOSIF
CÉRÉALE À PETITS GRAINS			EN BLOC		À LA MODE	À L'ENVERS: PLANTE PARASITE	
						ORIGINAIRES	ADVERBE
ASSISTANCE EXPLOSIF	A CET ENDROIT NON DÉCLARÉ				QUARTIER DE REIMS EN AMONT	BIÈRE ANGLAISE	
			SODIUM		COUTEAU PARTIE D'UN VIRUS		
CARDINAL			MIS EN CIRCULATION			ANNONCE UNE SUITE	QUARTIER DE CARACAS
		FIN DE VERBE			À L'ENVERS: IL DONNE LE JOUR		
GRECQUE CHICHE		LIE			FRUGAL		

Solution mots flechés d'hier

	P	ES	D	P	P	P	F
	A	V	E	R	T	I	N
	C	R	E	U	A	L	N
	A	T	T	E	N	T	I
	D	E	T	A	L	A	P
	G	E	R	E	I	G	O
	M	N	B	E	Q	U	I
	T	U	A	U	T	S	U
	S	I	S	E	R	A	M
	C	R	E	P	I	E	D
	A	E	R	E	P	E	R
	E	T	F	L	I	N	G

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Journal Libération
Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORizontalement.

- I. Ne pas laisser dormir.
- II. Force multinationale. - Un beau prénom de France.
- III. Où l'on met les doigts. - Cours courts.
- IV. Elle sort de l'eau. - Il manque d'eau.
- V. On la met sur le bidet. - Fruit de mer.
- VI. Il ferme le col. - Avoir une grande gueule.
- VII. Te lances. - Bon air. - Consonnes dans le noir.
- VIII. Deux à Rome. - Deux à discuter.
- IX. Que l'on avait peut-être oubliée. - Abattue.
- X. Elles n'ont pas peur de la bise.

VERTICALEMENT.

- 1. Tourne-broche.
- 2. Ne cache rien. - Terre des Thaïs.
- 3. Fait un tour de grande roue. - Paraphe de Bédart.
- 4. Ce n'est pas pour rire qu'il explose. - Énumérer.
- 5. Elle n'est que rarement géniale. - La voie du pouvoir.
- 6. Euler y est né, Érasme y est mort. - Milliardaire grâce au PC.
- 7. Providentielles.
- 8. Il sait lire les cédéroms. - Queue de ténia.
- 9. Entrée en Italie. - En solde.
- 10. Escapade. - Grugés.
- 11. Il a sa fête à la Saint Valentin. - Assurée pour ses vieux jours.
- 12. Qui ont fini de jouer.

Grilles de sudoku

8		1			7		3					
4	9				6							
	1				4	3		6				
2		5	6		8	4		7				
6		8	7					2				
			8				1	3				
3		6					9		2			
	5		3			7						

6			1		7	9	8	2				
	4			2		6		1				
	2	6						7				
2	5											
			9		4							
								3	8			
4					6		1					
1	7		3				2					
5	9	3	2		8						6	

5	9			1							3	
						7		9				
	3	7			6							
								9				
		1	2	3	7	6						
	8											
			5			3	1					
8		5										
6				7			2	8				

4			3	5								
3	2		9									
	5		4							7		
		5					2					
7	1							9	6			
		4					1					
9				2				8				
					1		6	2				
			8	4							3	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	K	I	L	O	M	E	T	R	I	Q	U	E
II	L	O	I	S	I	R		A	L	U	N	S
III	E	T	E		T	R	I	S	S	E	E	S
IV	P	A	R	T	I	E	L	S		U	S	A
V	T		R	E	G	R	O	U	P	E		Y
VI	O	B	E	R	E		T	R	I	S	T	E
VII	M	U		R	E	G	I	E	S		A	U
VIII	A	T	T	I	S	E	E		T	O	R	S
IX	N	I	E	E		A	R	R	O	S	E	E
X	E	N	E	R	G	I	S	A	N	T	E	S

6	2	4	9	7	1	5	8	3				
7	1	5	8	6	3	2	9	4				
8	3	9	4	2	5	7	6	1				
3	7	8	2	4	6	1	5	9				
9	5	6	1	3	7	4	2	8				
1	4	2	5	9	8	3	7	6				
4	9	1	6	5	2	8	3	7				
5	8	7	3	1	9	6	4	2				
2	6	3	7	8	4	9	1	5				

2	6	4	9	7	3	8	5	1				
8	7	9	6	5	1	2	3	4				
3	5	1	2	8	4	6	7	9				
1	9	8	3	2	6	7	4	5				
7	4	6	5	9	8	3	1	2				
5	2	3	1	4	7	9	8	6				
4	3	2	7	6	5	1	9	8				
6	1	5	8	3	9	4	2	7				
9	8	7	4	1	2	5	6	3				

6	2	4	9	7	1	5	8	3				
7	1	5	8	6	3	2	9	4				
8	3	9	4	2	5	7	6	1				
3	7	8	2	4	6	1	5	9				
9	5	6	1	3	7	4	2	8				
1	4	2	5	9	8	3	7	6				
4	9	1	6	5	2	8	3	7				
5	8	7	3	1	9	6	4	2				
2	6	3	7	8	4	9	1	5				

4	6	2	8	5	9	7	3	1				
8	3	1	4	7	6	2	5	9				
5	7	9	3	2	1	4	6	8				
2	8	3	5	1	4	9	7	6				
7	9	5	6	3	8	1	2	4				
1	4	6	7	9	2	5	8	3				
3	1	4	2	8	5	6	9	7				
6	5	7	9	4	3	8	1	2				
9	2	8	1	6	7	3	4	5				

Le taux de croissance promis à des lendemains meilleurs, selon différentes prévisions

Misant sur un minimum vital, le nouveau gouvernement ne se mouille pas trop



Plus d'un an et demi après le début de la pandémie, le Maroc se remet progressivement mais sûrement de la crise liée au Covid-19 qui a ébranlé plusieurs pans de son économie.

« En dépit des effets inédits générés par la crise et le repli de l'économie mondiale, l'économie nationale connaît une embellie significative », a récemment déclaré Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors de son adresse au Parlement.

« Grâce aux mesures adoptées sous Notre impulsion, il est attendu qu'en 2021, le Maroc, si Dieu le veut, réalise un taux de croissance supérieur à 5,5%, ce qui constitue une performance inégalée depuis des années et compte parmi les plus élevées à l'échelle régionale et continentale », a prédit le Souverain qui s'exprimait ainsi à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la première année législative de la 11ème législature.

Comme l'attestent les estimations diffusées au fil des mois par les institutions économiques nationales et internationales, qui se sont livrées à l'exercice de la prévision de croissance, les rythmes de la reprise laissent à présent présager de belles perspectives pour l'année 2021.

En effet, quand bien même la vigueur de la reprise semble varier sensiblement d'une institution à l'autre, les pronostics produits par le Centre marocain de conjoncture (CMC), Bank Al-Maghrib (BAM), le Haut-commissariat au plan

(HCP), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale sont jusqu'alors tous optimistes.

En effet, dans son nouveau rapport annuel n° 53, intitulé « 2022 : Relance en perspective », le Centre marocain de conjoncture table sur un taux de croissance de 7,1% pour cette année.

Cette estimation délibérément élevée s'appuie sur l'amélioration des conditions sanitaires constatée au milieu du premier semestre après le soubresaut pandémique enregistré en début d'année, la cadence soutenue du déroulement de la campagne de vaccination et l'acheminement vers une immunité collective, selon l'observateur privé.

Les prévisions découlent aussi de « l'engouement des opérateurs pour la reprise de l'activité, l'excellente campagne agricole et la forte croissance qui se profile pour l'économie mondiale, l'observateur privé », ajoute le CMC dans son rapport qui présente par ailleurs le bilan économique et social relatif à l'année 2020 tout en faisant état des prévisions et cadrage des années 2021 et 2022.

Si les grosses vagues de craintes et d'incertitudes engendrées par le coronavirus devraient s'aplanir en 2022, avec notamment l'avancée des mesures prophylactiques, le Centre prévient cependant que le climat de confiance ne se serait pas pour autant entièrement rétabli. « Le doute et la peur d'un retour de manivelle devraient

persister dans les esprits des opérateurs économiques », a-t-il fait savoir.

Dans ce contexte, le CMC annonce qu'elle abaisse légèrement sa prévision de croissance pour l'année prochaine à 4,1%.

Après actualisation de ses dernières estimations, Bank al-Maghrib prévoit pour sa part que « le PIB en termes réels terminerait l'année avec un rebond de 6,2%, en révision à la hausse de 0,9 point par rapport aux prévisions de juin dernier ».

« Cette amélioration reflète une augmentation de 18,8% de la valeur ajoutée agricole, compte tenu

d'une récolte céréalière de 103,2 millions de quintaux, et une augmentation de 4,6% de celle non agricole », a expliqué la Banque centrale à l'issue de la troisième réunion trimestrielle qui s'est tenue le mercredi 13 octobre dernier.

A noter qu'en 2022, BAM pense que la croissance se consoliderait à 3%, recouvrant un repli de 3,3% de la valeur ajoutée agricole, sous l'hypothèse d'un retour à une production céréalière moyenne, et un accroissement de 3,6% de celle des activités non agricoles.

De son côté, le FMI a également relevé ses prévisions de croissance pour le Maroc en 2021. L'institution de Bretton Woods anticipe désormais une progression de 5,7% du produit intérieur brut (PIB) contre 4,5% auparavant.

Quant à la Banque mondiale, il ressort de ses projections qu'elle s'attend maintenant à un taux de croissance de 5,3% pour cette année.

Après avoir progressé de 15,2% au deuxième trimestre 2021 et s'être raffermie de 5,9% au troisième trimestre, la croissance économique se situerait à 4,3% au quatrième trimestre 2021, au lieu d'une baisse de 5,1% au même trimestre de l'année précédente. C'est ce qu'a indiqué le HCP dans sa note sur la situation économique nationale rendue publique en début de mois, précisant que ce raffermissement tient compte d'une hausse de 18,5% de la valeur ajoutée agricole et de 2,5% de celle des activités hors agriculture.

Soulignons que le nouveau gouvernement dirigé par Aziz Akhannouch a pour sa part situé le rythme de la croissance économique à une moyenne de 4% durant les cinq prochaines années.

Ce chiffre paraît bien éloigné de ceux avancés récemment par la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) qui, dans sa note de conjoncture du mois de septembre (N°295), prédisait que l'économie nationale devrait clôturer l'année 2021 avec une croissance du PIB, en volume, entre 5,5% et 5,8%.

A en croire ce département relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, « cette évolution globale devrait quasiment combler l'écart de la production apparu en 2020 et contribuer à redresser progressivement les principaux agrégats macro-économiques ».

Quoique nous réserve l'avenir, on ne peut qu'espérer que l'activité économique continue de se renforcer, comme le suggèrent les indicateurs conventionnels et à haute fréquence auxquels la DEPF fait allusion dans sa note de conjoncture.

Des indicateurs qui « portent à l'optimisme et à l'espoir, renforçant la confiance des citoyens et des ménages et stimulant l'esprit d'initiative chez les opérateurs économiques et les investisseurs », comme l'a relevé SM. le Roi Mohammed VI dans son discours au Parlement.

Alain Bouthiy



Le CMC plus optimiste que Bank Al-Maghrib, le HCP, le FMI, la Banque mondiale. Le cabinet Akhannouch, lui, en queue du peloton



“Morocco Now” s’invite à Time Square à New York

“Morocco Now”, la nouvelle marque économique du Maroc lancée récemment à Dubaï, embellit les murs des bâtiments géants de la mythique place new-yorkaise “Time Square”, mettant en avant les couleurs d’un Royaume ancestral qui s’impose aujourd’hui comme hub d’investissement et d’export. La bande d’annonce de cette nouvelle marque nationale se défile à longueur de journée sur les grands panneaux d’affichage digitaux dans le cœur vibrant de la mégapole américaine.

Lancée par l’Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) en marge de l’Expo Dubaï 2020, “Morocco Now” a pour objectif de faire rayonner le Maroc comme plateforme industrielle et exportatrice de 1er rang afin d’accélérer les investissements étrangers. Le Royaume ambitionne, à travers cette nouvelle identité, à inviter les investisseurs à profiter d’une nouvelle plateforme d’investissement, caractérisée par la concurrence, a indiqué le directeur général de l’AMDIE, Youssef El Bari.

Au cours des 20 dernières années, sous l’impulsion de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc s’est doté d’infrastructures de commerce et de transport de premier ordre et s’est définitivement inscrit sur la voie du décollage industriel, a-t-il rappelé.

“Morocco Now” se veut aussi une plateforme industrielle pour saisir les opportunités d’un monde en mutation où de nouvelles exigences pour les acteurs économiques telle que l’urgence environnementale, la pression des consommateurs et les nouvelles réglementations rendent indispensables l’adoption de productions décarbonées.

La “success story” de Tanger Med mise en avant lors des Assemblées annuelles de la BM et du FMI

La “success story” de Tanger Med, qui s’impose aujourd’hui comme première infrastructure portuaire dans la Méditerranée et en Afrique, a été mise en exergue, vendredi, à l’occasion des réunions d’automne de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui se tiennent à Washington.

Intervenant lors d’un panel axé sur la “contribution du commerce à la reprise post-Covid”, le directeur général de l’Autorité portuaire de Tanger Med (TMPA), Mehdi Tazi Riffi, a souligné d’emblée que ce hub logistique mondial, situé sur le Détroit de Gibraltar, est l’aboutissement d’une vision perspicace de SM le Roi Mohammed VI, pour positionner le Maroc dans le concert des plateformes de libre-échange à l’échelle internationale.

La vision Royale s’appuie sur deux piliers majeurs, à savoir assurer le lien entre les échanges de commerces internationaux au niveau du Détroit de Gibraltar étant donné le flux commercial important, en plus de développer une plateforme de compétitivité pour les entreprises et sociétés multinationales implantées dans la zone, a-t-il expliqué.

Il s’agit d’ériger le Maroc comme “base incontournable” pour les exportations mondiales, a

dit M. Tazi Riffi, notant que Tanger Med, désormais connecté à plus de 180 ports mondiaux, est la “plaque tournante” pour près d’un millier de sociétés orientées vers l’export.

Ce pôle régional de compétitivité compte aussi plus de 80.000 emplois principalement axés sur des activités industrielles et logistiques opérées par des acteurs internationaux de référence dans les secteurs comme l’aéronautique, l’automobile, le textile, la logistique et l’électronique, a-t-il relevé, ajoutant que le constructeur automobile français Renault a pu exporter, jusqu’ici, près de deux millions de voitures à partir de son plus grand site d’assemblage en Afrique.

Citant la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), M. Tazi Riffi a, en outre, indiqué qu’en termes de connectivité maritime, le Maroc est désormais une partie prenante “très importante” dans le commerce mondial.

Par ailleurs, l’intervenant a évoqué les perspectives en matière de logistique, notant qu’il y a une “forte” opportunité commerciale offerte par l’accord de zone de libre échange africaine, notamment en ce qui concerne son aspect logistique.

De leur côté, les autres intervenants ont mis la lumière sur la



manière dont les échanges ont contribué à la reprise post-Covid, en se penchant sur les mesures qui pourraient permettre de faire du commerce un moteur de croissance économique et de prospérité plus puissant dans l’ensemble du monde.

Ils ont de même discuté du rôle vital joué par le commerce pour le maintien de l’approvisionnement en produits alimentaires et

autres biens essentiels dans le contexte de la pandémie, ainsi que des mesures que pourraient prendre les responsables publics en vue de faciliter les échanges, à savoir notamment la levée des barrières non tarifaires, l’amélioration de la logistique des transports et le développement des financements pour le commerce.

Les interventions ont aussi porté sur les actions de plus long

terme dont les pays en développement ont besoin pour mieux tirer profit des retombées économiques des échanges, à l’instar des investissements dans les infrastructures logistiques par exemple.

Ont notamment pris part à cette réunion, le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass et la directrice générale de l’Organisation mondiale du commerce, Ngozi Iweala.

Expo Dubaï 2021

Réussite de la Semaine économique marocaine

La Semaine économique marocaine, tenue dans le cadre de l’Exposition universelle “Expo Dubaï 2020”, a connu un grand succès, grâce à la richesse de son contenu, à l’interaction qu’elle a créée avec le public, ainsi qu’à la qualité des intervenants, se félicitent les organisateurs.

Les travaux de la Semaine thématique, tenue sous le thème “le Maroc, un hub mondial pour investir”, a été l’occasion de débattre des

opportunités d’investissement et du haut potentiel économique dont regorge le Maroc, indiquent les organisateurs dans un communiqué, soulignant qu’ils ont touché du doigt les enjeux, exploré les possibilités et tracé des perspectives d’avenir pérennes, dans les principaux secteurs productifs, de l’industrie, du tourisme, de l’automobile et l’aéronautique, des énergies renouvelables, du numérique, de l’offshoring, du textile, de

l’agroalimentaire, du secteur pharmaceutique, de la finance, de la réassurance et de la logistique. A cette occasion, ajoute la même source, des acteurs nationaux et internationaux se sont relayés pour témoigner d’un Maroc résilient, dynamique, concret, ouvert, et propice à la collaboration, à la coopération et à l’investissement. Et de poursuivre que lors de cette Semaine, les opérateurs nationaux ont bénéficié d’une présence qualitative pour

promouvoir, auprès d’une large audience d’investisseurs étrangers de premier rang, l’image d’un Maroc, hub d’investissements multisectoriels compétitifs, capable d’attirer et de pérenniser des partenariats fructueux.

Autre temps fort de cette Semaine, note la même source, le lancement de la marque nationale d’investissement à l’export «Morocco Now» qui met en avant les avantages comparatifs de notre pays. “Nos par-

tenaires internationaux sont unanimes quant à leur perception du Maroc en tant que terre d’opportunités, favorable à l’accueil d’investissements durables dans l’ensemble des secteurs productifs”, se sont félicités les organisateurs.

Cette Semaine vient aussi consolider nos efforts de persuasion des opérateurs émiratis à adhérer à la dynamique de croissance dans laquelle s’inscrit notre pays, conclut le communiqué.

Art & culture

Remise à Rabat du Prix de la culture amazighe



L'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) a organisé, vendredi à Rabat, la cérémonie de remise du Prix de la culture amazighe au titre de l'année 2020, et ce dans le cadre de la commémoration du 20ème anniversaire du discours Royal d'Ajdir et de la création de l'Institut.

Dans une allocution à l'occasion de cette cérémonie tenue sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, le président de l'édition 2020 du Prix de la culture amazighe, Driss Khrouz, a mis en avant l'importance de ce prix dans la promotion de la langue et de la culture amazighes, appelant à cet égard à répertorier les acquis et réalisations accumulés par l'IRCAM au cours des vingt dernières années.

M. Khrouz a ensuite souligné la nécessité d'inciter l'intelligentsia amazighe

à s'engager davantage dans le processus de modernisation de la langue amazighe et d'en faire une langue universelle reposant sur ses racines et sa diversité marocaines.

L'IRCAM avait récemment dévoilé les noms des lauréats des différentes catégories composant le Prix de la culture amazighe au titre de l'année 2020, le Prix de mérite ayant été attribué à l'acteur Brahim El Mazned, en guise de reconnaissance de ses efforts et recherches visant la promotion de la culture et du patrimoine amazighs au Royaume.

A cette occasion, M. El Mazned a fait part de sa joie suite à ce sacre, notant que ce prix constitue une motivation supplémentaire pour continuer à œuvrer, à rechercher et à creuser dans le patrimoine immatériel amazigh.

La préservation de la langue ama-

zighe nécessite une attention particulière aux divers arts amazighs anciens tels que le chant et la poésie, en particulier ceux relevant de l'art des "Rways", a relevé Brahim El Mazned, qui a, par ailleurs, publié un certain nombre d'œuvres artistiques, dont des anthologies des arts des "Rways" et de l'"Aita".

Le reste des distinctions concernent le Prix national de la traduction, décerné à Larbi Moumouch pour sa traduction vers l'amazigh du roman "La Mort d'Ivan Ilitch" de l'écrivain russe Léon Tolstoï, le Prix national de la création littéraire amazighe, décerné à Lhoussine Assaid pour son recueil de contes "Turtul n yidil", et à Lahcen Bensaid pour le recueil de chansons destinées aux enfants intitulé "Urtan N'tumrt".

Il s'agit aussi du Prix national des

médias et de la communication, remporté par Houcine Ouzzig (Chaîne 2M) pour ses reportages en amazigh sur la pandémie de coronavirus dans plusieurs laboratoires et hôpitaux, et du Prix national des études, recherches et programmes informatiques, décerné à Badr Boudhan pour avoir présenté un ensemble de supports numériques dédiés à l'apprentissage et l'enseignement de l'amazigh via le recours aux dessins animés.

S'agissant du Prix national de la chanson moderne, il a été remporté par Soufiane Al Bouzakhti du groupe "Rif Expérience" pour la chanson "Tarfift", alors que le Prix national de la chanson traditionnelle est revenu à Ali Ait Bouzid pour sa chanson "Laâdat". En ce qui concerne le Prix national du film, il a été attribué à Tarek El Idriissi pour son oeuvre "Drz N'tmazgha".

Antonio "El Bailarin", le "génie" qui a révolutionné la danse espagnole



les cent ans de sa naissance, le Ballet national d'Espagne rend hommage au mythe Antonio Ruiz Soler, alias "Antonio el Bailarin".

Elle n'a pas de tutu mais une jupe courte à volants et, perchée sur ses pointes, la danseuse enchaîne les sauts tout en faisant claquer, au creux de ses paumes, des castagnettes.

Sur la scène du Théâtre royal de Madrid, le public est venu jeudi soir admirer ce mélange des genres dans une salle pour la première fois au complet depuis le début de la pandémie, grâce à la fin des restrictions.

"Antonio est l'un des grands d'Espagne et un génie de la danse dans le monde", affirme Ruben Olmo, directeur du Ballet national d'Espagne (BNE).

"Il a ouvert le monde à la danse espagnole", mélange de flamenco,

de boléro, de folklore et de "danse stylisée", dansant devant la reine d'Angleterre ou le roi Farouk d'Egypte, ajoute-t-il.

Né en 1921 à Séville, Antonio Ruiz Soler, plus connu sous son surnom d'"Antonio El Bailarin" (le danseur), est un enfant prodige qui perce dès son plus jeune âge avec sa partenaire Rosario. Surdoué, ce couple artistique, qui durera plus de vingt ans, se produit devant le roi Alphonse XIII en 1929.

Adolescent, il quitte l'Espagne avec sa partenaire durant la Guerre civile (1936-1939) pour une tournée en Amérique latine, avant de rejoindre en 1939 les Etats-Unis où ils conquièrent le public américain.

Triomphant sur la scène du Carnegie Hall de New York, ils font des apparitions dans des films hollywoodiens comme "La Danseuse des Folies Ziegfeld" (1941),

"Sing another chorus" (1941), "Pan-Americana" (1945) ou "Hollywood Canteen" (1944).

Une scène de ce dernier film illustre à merveille la danse espagnole: sur l'extrait en noir et blanc, on voit Antonio et Rosario virevolter, taper des mains et exécuter sauts et figures, la mine expressive, avec un long passage de "zapateo" (tapements du pied).

"C'était un ami de Rudolf Nourcev, car il était aussi amoureux de la danse classique (...) il a mis la danse masculine espagnole au premier plan, là où avant l'homme ne faisait qu'accompagner la femme", relève Ruben Olmo.

Danseur du BNE, José Manuel Benitez se dit "fier d'avoir l'opportunité de danser" au Théâtre royal "une pièce d'El Bailarin", une "référence" dont on lui parlait "tout le temps" au conservatoire.

Un génie", "une référence" qui a fait connaître au monde la danse espagnole - et pas seulement le flamenco - et influencé des générations entières d'artistes. Pour

La grandeur de l'art miniature 2.0

Au détour d'une flaque, d'aspérités dans le bitume, ou dans l'intimité de leurs ateliers, les artistes de l'art miniature 2.0 rivalisent d'imagination et d'ingéniosité, pour créer des univers minuscules, exposés pour la première fois en France, à Paris.

Baptisée "Small is Beautiful" (petit c'est magnifique), l'exposition regroupe une vingtaine d'entre eux, considérés comme les stars mondiales du genre (Etats-Unis, Royaume-Uni, Japon, Suède, Ukraine, Bosnie, Afrique du Sud,

Belgique, Allemagne, Inde et France). Ils présentent une soixantaine de leurs oeuvres à la galerie Joseph jusqu'au 16 janvier.

Parmi eux, l'artiste britannique Slinkachu, né en 1979 et connu pour ses scènes de vie à partir de figurines miniature remodelées, peintes puis installées et photographiées dans des espaces publics, et laissées sur place pour le plaisir des passants. Son monstre du Loch Ness, créé à partir d'un cordon de baskets vert dans une flaque, faisant face à deux personnages

dans une capsule de bière, leur embarcation, a fait fureur sur les réseaux sociaux.

En parcourant l'exposition et les oeuvres, dont les plus petites font la taille d'une carte SIM et les plus grandes celle d'une grande boîte à chaussures, le public découvre une multitude d'univers: humoristiques (Pierre Javelle, France), oniriques (Lisa Swerling, Etats-Unis; Franck Kunert, Allemagne), revendicatifs (Thomas Doyle, Etats-Unis), inspirés autant des jouets d'enfants que du cinéma ou des séries télévisées.



Bouillon de culture

Cinéma

La Marocaine Saândia Tajdin a remporté, vendredi à Amman, le prix de la meilleure actrice, lors du Festival international des films de Jordanie, pour son rôle dans le film "Al Ala" du réalisateur marocain Oussama Lamharzi Alaoui. Le film raconte l'histoire du jeune Ismail qui vit dans un village dans lequel il est le seul à savoir lire et écrire.

De son côté, le film néerlandais "Cuckoo" du réalisateur Jorgen Scholtens a rafilé la plupart des prix du festival, remportant les prix du meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur scénario. Le prix du meilleur acteur a été attribué à Frank Lammers pour son rôle dans le film Cuckoo, et Denis Lavas pour son rôle dans le film tchèque "Figurant".

Le jury du festival a, par ailleurs, recommandé de créer des prix supplémentaires et d'attribuer un prix spécial au Festival bahreïnien "Arous Al Bahr" pour l'intérêt qu'il porte à la question féminine. Cette 9ème édition porte le nom du réalisateur jordanien feu Saoud Alfayad en reconnaissance à ses contributions artistiques qui ont marqué la scène artistique jordanienne et arabe.

Organisé par le ministère de la Culture du 10 au 15 courant, le Festival international des films de Jordanie a pour ambition de contribuer au développement de l'industrie cinématographique jordanienne et des capacités artistiques et techniques des cinéastes du pays.

Festival

La 27ème édition du Festival panafricain de cinéma et de télévision de Ouagadougou (Fespaco), l'un des plus grands rendez-vous réunissant les cinéphiles des quatre coins du continent, s'est ouverte samedi soir dans la capitale burkinabaise.

Le président burkinabé, Roch Marc Christian Kaboré, a présidé la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée au Palais des sports du quartier Ouaga 2000, en présence de centaines de cinéastes, de critiques et d'acteurs africains et étrangers.

Riche en tableaux et teintée de belles couleurs africaines, cette cérémonie a été animée par les artistes burkinabés "Smokey" et Hawa Boussim, ayant tous les deux gratifié l'assistance d'un spectacle haut en rythmes, danses et chorégraphies à l'appui.

Dans cette ambiance de joie et d'euphorie, la star de la musique du Sénégal, pays invité d'honneur de l'édition 2021, Didier Awadi, s'est produit avec l'art et la manière dont il a le secret, avant que la scène ne s'érige en tableau de danses traditionnelles et ancestrales incarnant le patrimoine africain, "peint" par le chorégraphe burkinabé Serge Aimé Coulibaly.

Pleins feux sur les œuvres de Mohamed Hamidi, l'un des précurseurs du mouvement artistique marocain

Des œuvres de Mohamed Hamidi, l'un des précurseurs du mouvement artistique marocain, seront exposées prochainement à Paris, Londres et Casablanca, à l'initiative de la Galerie 38. A Paris, les passionnés de la peinture pourront découvrir les réalisations de Hamidi à la Moderne Art Fair, du 21 au 25 octobre 2021, apprend-on vendredi auprès des organisateurs.

Installée sur la célèbre avenue des Champs Élysées, la Moderne Art Fair est le nouveau rendez-vous parisien de la scène artistique française et internationale. Elle réunit pendant six jours les acteurs incontournables du marché de l'art et du design qu'ils soient galeristes, passionnés ou amateurs, collectionneurs ou décorateurs.

A Londres, la Galerie 38 présente également des œuvres de Mohamed Hamidi à la célèbre foire 1:54, du 14 au 17 octobre courant, et à l'exposition Redefining The Trend - Histo-

ries in the Making à Christie's, du 9 au 15 octobre. Enfin, une exposition personnelle de Mohamed Hamidi, "Hamidi, ici et maintenant", se tiendra du 26 novembre 2021 au 10 janvier 2022, à la Galerie 38, à Casablanca.

Pour cette exposition, Mohamed Hamidi présente un ensemble de peintures et de sculptures inédites, toutes réalisées lors de sa résidence à la Galerie 38 pour cette exposition-événement. Né à Casablanca en 1941, Mohamed Hamidi est une figure majeure des arts plastiques de l'ère post-indépendance marocaine.

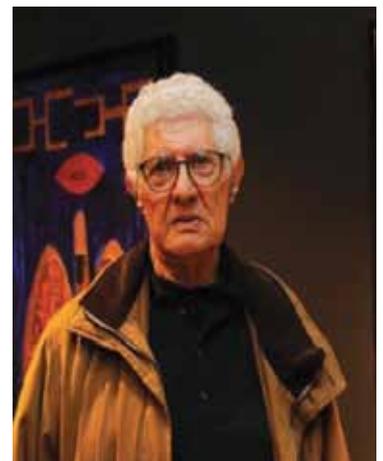
En 1958, il intègre l'École des beaux-arts de Casablanca, puis l'École des arts appliqués où il y reste durant 2 ans. Son départ pour Paris en 1962, où il intègre l'École nationale des beaux-arts, marque un tournant dans sa carrière. Il retournera peu après dans sa ville natale pour enseigner les arts plastiques et participera en 1969 à l'exposition manifeste place Jemaa el

Fna à Marrakech, qui marquera un tournant historique dans l'art contemporain marocain.

Par la suite, il fonde l'Association marocaine des arts plastiques, en vue de promouvoir une peinture moderne, en accord avec l'époque et l'évolution des visions artistiques et de donner à l'esthétisme marocain un élan de modernité, tout en conservant l'artisanat traditionnel et les codes qui font la richesse de la culture marocaine.

Les œuvres de Mohamed Hamidi sont exposées au Maroc comme à l'étranger. Il collabore avec de nombreux autres artistes marocains : Melehi, Belkahia, Chebâa... afin de créer une forme d'art contemporain propre au Maroc.

Le style artistique de Hamidi et la sensibilité avec laquelle il peint se font connaître partout au Maroc, mais aussi en Europe et notamment à Paris, où il multiplie les expositions personnelles et collectives.



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MEDJOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
SERVICE RESSOURCES HUMAINES
AFFAIRES JURIDIQUES
ETAT CIVIL ET LEGALISATION DE SIGNATURES

IB : B.C Statut : M.I

N° 1877 DS/DAAE/SRH/2021

AVIS
PORTANT OUVERTURE DES EXAMENS D'APTITUDE
PROFESSIONNELLES AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le Président de la Commune de TIT MELLIL, organisera des examens d'aptitude professionnelles au titre de l'année 2021 au profit du personnel classés aux échelles de rémunérations de 6 à 9 relevant des statuts particuliers interministériels ayant rempli les conditions de **Six (6) ans d'ancienneté dans le grade actuel exigés à la date du 1^{er} examen EAP** conformément au décret n° 2.04.403 du 29 chaoual 1426(2-12-2005) fixant les modalités d'avancement de grades et de cadre des fonctionnaires de l'Etat, tel qu'il a été modifié et complété et à **titre exceptionnel** et contrairement aux textes et lois en vigueur, les examens EAP 2021 se dérouleront selon le programme dans le calendrier ci-dessus conformément à la circulaire de Mr le Chef du Gouvernement n°16/2020 du 07/10/2020 relatif à l'organisation de concours de recrutement et d'aptitude professionnels :

Grade actuel	Grade de promotion	Conditions de candidature	Textes réglementaires	Durée et coefficient	Nombre de postes ouverts	Date des examens
Adjoint Administratif 2 ^e Grade	Adjoint Administratif 1 ^{er} Grade	Avoir au moins Six(6)ans d'ancienneté dans le grade actuel le jour spécifié pour effectuer le 1 ^{er} examen des tests stipulés dans la décision organisationnelle en vigueur	Examen écrit : Se rapportant aux activités et tâches liées au grade supérieur ou attributions de la commune.	Durée : 3 heures Coef : 3	01	21/11/2021
Adjoint Administratif 3 ^e Grade	Adjoint Administratif 2 ^e Grade				01	
Adjoint Technique 2 ^e Grade	Adjoint Technique 1 ^{er} Grade	Dans la limite de 13% du nombre de l'effectif remplissant les conditions statutaires selon chaque grade.	Examen écrit : Se rapportant aux activités et tâches liées au grade supérieur ou attributions de la commune	Durée : 3 heures Coef : 3	01	
Adjoint Technique 3 ^e Grade	Adjoint Technique 2 ^e Grade				07	

***Pièces à fournir lors de candidatures au EAP :**
-Demande de participation au examens selon le modèle établi par le SRH, obligatoirement revêtus du Visa du chef immédiat,
-Copie de l'arrêté de promotion dans le grade actuel,
-Copie de dernier arrêté de reclassement d'échelon,
-Copie de la CINE,
Tout dossier de candidature parvenu au SRH lors la date du 05/11/2021 ou manquant d'une des pièces demandées ou du visa du chef immédiat sera rejeté et sans préavis.

N°8774/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION : CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 19/SB/2021 DU 11/11/2021

Le 11/11/2021 à 10h30 il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du M.E.N.P.S à SIDI BENNOUR, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage
LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 (DIX HUIT) ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES :	
Deux espaces préscolaire (02) à la commune Sidi Bennour – Trois espaces préscolaire (03) à la commune Jabria – Trois espaces préscolaire (03) à la commune El Oualidia – Trois espaces préscolaire (03) à la commune Saniat Berguig – Deux espaces préscolaire (02) à la commune Gharbia – Deux espaces préscolaire (02) à la commune Bn'Isiris – Un espace préscolaire (01) à la commune Lagnhadra – Un espace préscolaire (01) à la commune Mtal – Un espace préscolaire (01) à la commune Ouled Sbita , relevant de la PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	120 000.00 Dhs TTC Cent vingt milles dirhams TTC

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENPS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières, avenue Dakla, Rue Meknès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
-Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation objet du présent appel d'offres.

*** Pour les bureaux d'études installés au Maroc :** Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant : domaine d'activité : **D14, D15, et D16**

*** Pour les bureaux d'études non installés au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N°8778/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Caution provisoire (DH TTC)	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
31/2021/AREPO	Travaux d'AEP des douars TAGMA et BEN AITAIA au centre BOUGHRIBA relevant de la Province de BERKANE	32 000.00	2 139 408.00	16/11/2021 A 10h00min	l'article 5 du règlement de consultation
32/2021/AREPO	Travaux d'AEP du douar TIRNI de la Commune MEZGUITEM relevant de la Province de GUERCIF	51 000.00	3 451 152.00	16/11/2021 A 11h00min	l'article 5 du règlement de consultation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N°8775/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Économie et des Finances
Direction des Domaines de l'Etat
Direction Régionale de Rabat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10/DRDE-RBT/2021

Le 10 novembre 2021 à 10h, il sera procédé à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 10/DRDE-RBT/2021 pour les travaux d'étanchéité de la terrasse de l'immeuble n°41 objet de PID n° 1036-0101 sis Avenue de la Victoire, Quartier des Orangers à Rabat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **10 000.00 dhs (Dix Mille Dirhams)**;

L'estimation du maître d'ouvrage est fixée à la somme de **417 841.80 Dirhams TTC (Quatre cent dix sept huit cent quarante et un dirhams et quatre-vingt centimes)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Rabat sis 49, avenue Allal Ben Abdellah Rabat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception à l'adresse précitée;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage, conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique.

Une visite des lieux sera organisée dans les conditions de l'article 8 du règlement de consultation, et ce **le 29 octobre 2021 à 10h, à l'immeuble n° 41 sis Avenue de la Victoire, quartier des Orangers Rabat.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. Qualification et classification exigées pour les entreprises installés au Maroc:

Secteur	Qualification	Classe
A-Construction	A5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	5

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N°8777/PA

مملكة المغربية
الجمهورية المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والتعاون الدولي
مجلس الوزراء
مجلس أمناء
مجلس الاعمال
مجلس المستشارين
مجلس الشورى

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية

**لولوج درجات :
مساعد تقني من الدرجة الثانية
و مساعد إداري من الدرجة الثانية
وتقني من الدرجة الثالثة
برسم سنة 2021**

يعن رئيس مجلس جماعة سمكت عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 وذلك يوم 13 نونبر 2021 على الساعة التاسعة صباحا لفائدة موظفي الجماعة الذين قضوا على الأقل 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الحالية وذلك ولوج مختلف الدرجات أسفله وفق ما هو مبين في الجدول الآتي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط المشاركة	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	عدد المناصب المتوفرة بشأنها	آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يشترك في الامتحان الموظفون المعتمرون المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية التي غلبت 2021/11/13.	13 نونبر 2021 بمقر جماعة سمكت الكائن بمرکز الريح، دائرة قصبية تادلة (بقاعة الاجتماعات)	01	يجب أن توجد طلبات الترشيح لدى مصلحة الموارد البشرية لجماعة سمكت، موجهة إلى السيد الرئيس في أجل أقصاه يوم 05 نونبر 2021
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	يشترك في الامتحان الموظفون المعتمرون المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية التي غلبت 2021/11/13.	13 نونبر 2021 بمقر جماعة سمكت الكائن بمرکز الريح، دائرة قصبية تادلة (بقاعة الاجتماعات)	01	يجب أن توجد طلبات الترشيح لدى مصلحة الموارد البشرية لجماعة سمكت، موجهة إلى السيد الرئيس في أجل أقصاه يوم 05 نونبر 2021
تقني من الدرجة الرابعة	تقني من الدرجة الثالثة	يشترك في الامتحان الموظفون المعتمرون المتوفرون على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية التي غلبت 2021/11/13.	13 نونبر 2021 بمقر جماعة سمكت الكائن بمرکز الريح، دائرة قصبية تادلة (بقاعة الاجتماعات)	01	يجب أن توجد طلبات الترشيح لدى مصلحة الموارد البشرية لجماعة سمكت، موجهة إلى السيد الرئيس في أجل أقصاه يوم 05 نونبر 2021

N°8779/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° DGRTT 06/2021

TRAVAUX D'INSTALLATION D'ABRIS DANS L'AIRE DE STATIONNEMENT DE VOITURE (PARKING) DU BATIMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE

Le Lundi Huit Novembre de l'an Deux Mille Vingt et un à 10 Heures (08/11/2021 à 10h), il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction Générale des Routes et du Transport Terrestre (HAY RIAD CHARIA ASSANAUBAR RABAT) à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX D'INSTALLATION D'ABRIS DANS L'AIRE DE STATIONNEMENT DE VOITURE (PARKING) DU BATIMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du service Marché et de la Gestion Comptable de la Direction Générale des Routes et du Transport Terrestre (HAY RIAD CHARIA ASSANAUBAR RABAT), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma>

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 5.000,00 dhs (cinq mille Dirhams).
- L'estimation du coutdes prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre cent soixante six mille deux cent dirhams TTC (466 200,00 dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 29 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

* Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Générale des Routes et du Transport Terrestre ;

* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur Général des Routes et du Transport Terrestre ;

* Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics conformément à l'article 06 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 Kaada 1435 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

* Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Il est prévu une visite des lieux le 26/10/2021 à 11 heures au siège de la Direction Générale des Routes et du Transport Terrestre (HAY RIAD CHARIA ASSANAUBAR RABAT)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification

Secteur	Classe	Qualifications exigées
L	4	L-8

Ancienne qualification :

Secteur	Classe	Qualification
7	4	7.10

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°8781/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE EL KELA DES SRAGHNA
CERCLE EL KELA BENI AMEUR
CAIDAT BENI AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
N° 01

**AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2021.**

La commune El Amria organise au profit des Adjoint Administratifs 2eme Grade et des Adjoint Administratifs 3eme Grade des Adjoint Techniques 3eme Grade de cette commune, un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021, en date du : 18 decembre 2021 à 09h00 du matin au siège de cette commune. Et ce suivant le tableau ci après :

Grade d'origine	Grade de promotion	Conditions de concours	Nbre de poste	Dossiers de candidature
Adjoints Administratifs 2eme Grade	Adjoints Administratifs 2eme Grade	L'examen est ouvert aux candidats Fonctionnaires titulaires ayant passé six années de service dans leurs grade d'origine .	01	Les dossiers de candidature Doivent être déposés avant le : 17 decembre 2021 date du dernier délai, a la direction des services de la commune.
Adjoints Administratifs 3eme Grade	Adjoints Administratifs 2eme Grade	L'examen est ouvert aux candidats Fonctionnaires titulaires ayant passé six années de service dans leurs grade d'origine .	01	
Adjoints Techniques 3eme Grade	Adjoints Techniciens 2eme Grade	L'examen est ouvert aux candidats Fonctionnaires titulaires ayant passé six années de service dans leurs grade d'origine .	02	

Le concours d'aptitude professionnelle comporte des épreuves écrites selon les lois en vigueur.

Les admis à l'écrit, ayant une note d'au moins 10/20.

N°8780/PA

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 36/2021
Le 12/11/2021 à 11 h**

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**AMENAGEMENT D'ECLAIRAGE EXTERIEUR DU SIEGE DE LA
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente mille dirhams (30.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux million quatre cent quatre vingt cinq mille six cent soixante douze dirhams (2 485 672,00 DHS) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :

-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

les échantillons , catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , avant le 11/11/2021 à 16h30mn. (Heure limite pour le dépôt des catalogues). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J	3	J3

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°8782/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAH
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 32/2021-indh-
Le 12/11/2021 à 10H. Il sera
procédé, dans la salle de réu-

nion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE EDUCATIF ET QUALIFICATIF POUR LES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP A INCHADEN - PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAH - Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs (trente Mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : un million neuf cent quarante six mille six cent dirhams T.T.C. (1 946 600,00 dhs TTC) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada

1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation. Les concurrents peuvent : -Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation N° 8783/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALE
DIRECTION PROVINCIALE DE ZAGORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N° : AOO60 à64/ZAG/2021.

SEANCE PUBLIQUE

Le 09 Novembre 2021, à partir de 10 h00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilale à Zagoras au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert au rabais ou à majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
60/ZAG/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE L'ECOLE SS RIBAT TINZOULINE A LA CT DE TINZOULINE, PROVINCE DE ZAGORA.	2 111 243.40	50 000.00	09/11/2021 à 10H00
61/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (07) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIES SUR 02 CT -PROVINCE DE ZAGORA.	1 961 940.00	41 000.00	09/11/2021 à 11H00
62/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIES SUR 04 CT -PROVINCE DE ZAGORA.	1 125 030.00	24 000.00	09/11/2021 à 12H00
63/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIES SUR 04 CT -PROVINCE DE ZAGORA.	1 125 030.00	24 000.00	09/11/2021 à 13H00
64/ZAG/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL ABOU DAKR ASSEDDIK A LA CT DE ZAGORA, PROVINCE DE ZAGORA.	10 075 752.00	250 000.00	09/11/2021 à 14H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilale à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre récépisés leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°8787/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de l'enseignement préscolaire et le sport
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 20/RH/2021/INV en 02 lots
(Séance publique)

Le 09/11/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Hay ryad -Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 20/RH/2021/INV en 02 lots

Lot N°	Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC
1	Suivi des travaux de construction de l'école primaire communautaire AIT TALEB à la commune territoriale AIT TALEB relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	120 000.00 (Cent vingt mille dirhams)
2	Suivi des travaux de construction du lycée qualifiant CADI AYYAD à La commune territoriale RAS EL AIN relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	150 000.00 (Cent cinquante Mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du Rhamna, Hay riad, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépisés leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants : D14 - D15 - D16

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

N°8784/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de l'enseignement préscolaire et du sport
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 22/RH/2021/INV en 02 Lots
(Séance publique)

Le 09/11/2021, à 10 heures 30 min, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à hay ryad Benguerir, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 22/RH/2021/INV en 02 Lots

Lot N°	Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC
1	Le contrôle technique des études et le contrôle de la qualité des travaux de construction de soixante-sept classes de l'enseignement préscolaire aux communes territoriales relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	210 000.00 (Deux cent dix mille dirhams)
2	le contrôle technique des études et le contrôle de la qualité des travaux de construction de soixante salles de classe de l'enseignement primaire en dur, à la place des salles en préfabriquées aux communes territoriales relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	180 000.00 (Cent quatre-vingt mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du Rhamna, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépisés leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

N°8786/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de l'enseignement préscolaire et le sport
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° AOO 21/RH/2021/INV en 02 lots
(Séance publique)

Le 09/11/2021, à 10 heures 15 min, il sera procédé dans les bureaux de la direction Provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Hay Riad-Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 21/RH/2021/INV en 02 lots

Lot N°	Désignation des prestations	Montant de l'Estimation TTC
01	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et d'agencement des écoles primaires et lycées collégiaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	180 000.00 (cent quatre-vingt mille dirhams)
02	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et d'agencement des lycées qualifiants ESAALAM, LABRIKIYIN et BOUCHANE relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	210 000.00 (Deux cent dix mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de Rhamna, Hay riad Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépisés leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Ben Guérir;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9,10,11 et 12 du Règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants : D13-D14-D15

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

N°8785/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAH
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE
DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 38/2021.

Le 12/11/2021 à 12 h . Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU
-PROVINCE CHTOUKA AIT BAH
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de

la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille dirhams (5.000,00 DH).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent cinquante neuf mille neuf cent cinquante six dirhams et 40 cts (159 956.40DHS) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada

1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :
-Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 8787/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE
DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT, DE
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre
Ouvert N° 40/2021
Le 11/11/2021 à 11 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :
Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport

de la Logistique et de l'Eau de Taza. Province de Taza.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (12 000,00) Douze Mille Dirhams .
L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : (799 920,00 dhs) Sept Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Vingt Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des des-

siers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 8788/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 36/2021

Le 11/11/2021 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de renforcement de la RN 6 du PK 258+000 au PK 270+000 -Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois Mille Dirhams (3 000,00 DHS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(235 620,00) Deux Cent Trente Cinq Mille Six Cent Vingt Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

Pour les laboratoires installés au Maroc

Les laboratoires devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

ACTIVITE	Classe	Qualification
CQ	Contrôle qualité	3 CQ 4 CQ 5 CQ 16

Pour les Laboratoires non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation.

N°8789/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 37/2021

Le 10/11/2021 à 10 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de traitement de l'environnement de la RR 510 du PK 92+000 au PK 108+620. Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(70 000,00) Soixante Dix Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(4 997 880,00 dhs) Quatre Million Neuf Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B	B.1 B.3 B.5	3

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°8790/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Chichaoua
Cercle Mejjat
Caïdat Douirane
Commune Douirane
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 03/2021
Le 15/11/2021 à 10 heures du matin, il sera procédé en séance publique dans la salle des réunions De La Commune Douirane, à l'ouverture des plis relatifs aux: Travaux d'adduction d'eau potable et construction d'un réservoir d'eau au douar Tamazirt commune territoriale douirane.
- Le dossier d'appel d'offres peut être :
* Soit retiré du service technique relevant du siège De La Commune Douirane
* Soit téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ; la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Le dossier d'appel d'offres peut être :
* Soit envoyé par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à la Président De La Commune Douirane
* Soit déposé contre récépissé au bureau Technique de la C T Douirane
* Soit remis directement au président de la commission d'appel d'offres séance Tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis
* Soit transmis par voie électronique au compte de maître d'ouvrage
- Les pièces justificatives à

fournir sont celles indiquées à l'article 9 du règlement de la consultation
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : Cinq mille dirhams (5 000.00)DH
- Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à :
* Cent soixante un mille cinq cent dirhams,80Cts(161 500.80)Dhs
N° 8793/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL D.B.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
Le 11/11/2021, ilsera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des

Sraghna.(Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab)à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :
• 30/2021/INDH A10:00 H: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DOUR TALIB A SAHRIJ, TAMELLALET, ZEMRANE CHARQUA, LAMZEM, MARBOUH ET ATTAOUIA A LA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000.00 dhs (Quinze Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 816 600.00DHS (Huit Cent Seize Mille Six Cent Dhs).
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils

peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 des règlements de consultation.
-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après: Secteur : B Classe : A Qualification : B1-B5
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
N° 8794/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 38/2021

Le 10/11/2021 à 10 h 30, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de traitement de l'environnement de la RR 508 du PK 100+000 au PK 115+000 . Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
(13 000,00) Treize Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(891 000,00 dhs) Huit Cent Quatre Vingt Et Onze Mille Dirhams .**

Le contenue, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B	B.3	5

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°8791/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 39/2021

Le 10/11/2021 à 11 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

Travaux de traitement de la RP5421 du PK 0+000 au PK 17+000 et de la RP5423 du PK 0+000 au PK 16+000 Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
(30 000,00) Trente Mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(1 976 400,00 dhs) Un Million Neuf Cent Soixante Seize Mille Quatre Cent Dirhams.**

Le contenue, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :
Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B	B.3 B.5	4

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°8792/PA

SOCIETE GARBA MATERIAUX
R.C : 519415
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 29/09/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont:
DENOMINATION : SOCIETE GARBA MATERIAUX
SIEGE SOCIAL : 41 Bd Zerktoni 7ème Etage Appt 37 Casablanca.
FORME JURIDIQUE : SARL A.U
OBJET : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION - TRANSPORT DE MARCHANDISES.
CAPITAL : 100.000,00 Dhs.
Répartition comme suit : Mr ABDELHAMID EL GARAH : 100.000,00 DHS
GERANCE : Mr ABDELHAMID EL GARAH en tant que gérant unique.
DUREE : 99 ans
DEPOT LEGAL : Au tribunal de commerce de Casablanca le 15/10/2021 sous le n° 796737
Pour extrait et mention La gérance
N° 8798/PA

STE « BENDO LINES TRANS » SARL AU
Les soussignés : Mr. ZERROUKI BENALI et Mme MOUMEN JIHANE des associés de la société « BENDO LINES TRANS » SARL AU a décidé de constituer une société avec les caractéristiques suivantes:
DENOMINATION : STE BENDO LINES TRANS.
FORME JURIDIQUE : S. A. R. L.
CAPITAL SOCIAL : 100 000, 00 DH souscrit et libère intégralement, soit 1000 parts De 100 DH chacune
OBJET SOCIAL : 1/ TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.
SIEGE SOCIAL : RES KENZI 1 BLOC C IMM 1 APP 11, Oujda.
APPORTS : Mr. ZERROUKI BENALI..... 50 000, 00 DH
Mme MOUMEN JIHANE..... 50 000, 00 DH
TOTAL..... 100 000, 00 DH
GERANCE : est nommé comme gérant de la dite société Mr. ZERROUKI BENALI
La société sera engagée par la signature de Mr. ZERROUKI BENALI C.I.N F426209
Dépôt au GREFFE du Tribunal de Commerce D'Oujda Le 05/10/2021 Sous le numéro 3460.
N° 8799/PA

BOLEQ SARL AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 29/09/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « BOLEQ » SARL.
Objet: L'achat, la vente, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation de tous matériels, équipements et fournitures de boulangerie et de la pâtisserie; acquisition, vente, location de matériels professionnels neuf et d'occasion de la boulangerie et

la pâtisserie; Achat, vente de tout accessoires et matières premières liés à la boulangerie et la pâtisserie; Vente, étude, conseil, location de matériel et accessoires de boulangerie pâtisserie et alimentaire installation, réparation de machines agroalimentaires, négoce de matériels alimentaires et agroalimentaires représentation et agroalimentaires commercialisation de ces produits étude conception et réalisation d'unité de production ou de vente (activité achetée);
Siège social : Casablanca, LOT INANE YASMINE GH 3 IMM.6 APPARTEMENT N°4 RDC TIT MELLIL.
Durée : 99 ans.
Capital social : Cent mille dirhams (100 000,00 dhs)
Mr RHANNAS AISSAM-EDDINE (750 parts)
Mme CHORTI FOUZIA (250 parts)
Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.
Gérance : Mr RHANNAS AISSAM-EDDINE, CIN N°BJ125551.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 14/10/2021 sous le n°519425 du Registre de Commerce.
N° 8800/PA

« PHARMACAPS PLAST SARL AU »
AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT SALIM N°166 ETAGE 2 N°36, BOUZNIKA DISSOLUTION ANTICIPÉE
Le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/06/2021 de la société « PHARMACAPS PLAST SARL AU » au capital social de 100 000,00 dirhams, sise à Bouznika, LOTISSEMENT SALIM N°166 ETAGE 2 N°3, a décidé ce qui suit :
- Dissolution anticipée de la société.
- Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation d'un liquidateur : Mr FEKNI KHALID, CIN N°B576227.
- Fixation du siège de liquidation à Bouznika, LOTISSEMENT SALIM N°166 ETAGE 2 N°3.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Slimane, le 05/08/2021 sous le numéro 444.
N° 8801/PA

INOV TECHNO ENERGIE SARL AU CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2021, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « INOV TECHNO ENERGIE » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
Objet social : Travaux de constructions métalliques, de montage, de maintenance, et d'installations industrielles ; Travaux d'aménagement, de terrassement, d'agencement, travaux divers ; Travaux de la peinture, le carrelage, l'étanchéité, l'ingénierie,

l'installation électrique et climatisation, la promotion immobilière en général ; Travaux de la menuiserie en général, la plomberie, sanitaire, travaux de revêtement, pose de carreaux, marbre ; Travaux de jardinage et entretiens des espaces ; travaux de bâtiments, de constructions et des travaux publics ; Négoce en général de tous biens, équipements et matériels ;
Siège social : GROUPE ATTAKAD-DOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA
Durée : 99 ans
Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams
Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr SABIR MOHAMMED, titulaire de la C.I.N N°BJ116500
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 14/10/2021 sous le n°519427 du registre de commerce.
N° 8802/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NADOR
CERCLE DE GUELAIA
CAIDAT DE B.BOUIFROUR
COMMUNE D'IKSANE**

Avis d'examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2021-10-15

Le président de la Commune d'Iksane organisera Dimanche 19 Décembre 2021, au siège de la Commune d'Iksane l'examen d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires de la Commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade concerné pour atteindre les grandes suivantes:

- Rédacteur 2^{ème} grade, échelle 10

L'examen est ouvert aux rédacteurs 3^{ème} grade, échelle (09), de la commune d'Iksane.

Nombre de poste: Un (01) poste.

- Adjoint technique 2^{ème} grade, échelle (07).

L'examen est ouvert aux adjoints techniques 3^{ème} grade, échelle 06, de la commune d'Iksane.

Nombre de poste: Un (01) poste.

Les intéressés doivent déposer leurs candidatures au bureau des ressources humaine de la commune avant le: 26 Novembre 2021.

N°8795/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAZA
CAIDAT MAGHRAOJA
COMMUNE DE MAGHRAOJA**

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La Commune de Maghraoua organisera au siège de la dite commune l'examen d'aptitude professionnelle pour accès aux grades suivants :

GRADE	DERNIER DELAI DE DEPOT DE DOSSIER	DATE D'EXAMEN ECRIT	DATE D'EXAMEN ORALE	CONDITIONS
Adjoint technique 2 ^o Grade	05/11/2021	12/11/2021	19/11/2021	6 ans d'ancienneté dans Le grade : ADJ. technique 3 ^o grade

Les candidats doivent Adressés leurs demandes avec CV personnel au président de la commune de Maghraoua. (Service personnel).
Avant le dernier délai de dépôt des dossiers

N°8796/PA

**المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والعلم الأخرى والثقافة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة تازة وادي نون**

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivant :

N° AO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	CATALOGUES	DATE/HEURES OUVERTURE
20/2021/L.AREF.GON	L'ACQUISITION DE MATERIEL DE SPORTS POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDAIRES COLLEGLIAUX RELEVANT DE L'AREF DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN	6500.00	330 590.40	OUI	10/11/2021 A 10H00
21/2021/E.AREF.GON	L'ABONNEMENT AU PROGRAMME IT ACADEMY ET AU DROIT D'ACCES AU TEST POUR CERTIFICATION MICROSOFT OFFICE SPECIALIST (MOS) ET MICROSOFT CERTIFIED EDUCATOR (MCE) AU PROFIT DE L'AREF DE LA REGION DE GUELMIM/OUED NOUN	3000.00	148 560.00	NON	10/11/2021 A 11H00
22/2021/L.AREF.GON	L'ACQUISITION DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR LES SALLES DE RESSOURCES POUR ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM-OUED NOUN	10 000.00	557 414.40	OUI	10/11/2021 A 12H00
23/2021/L.AREF.GON	L'ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR LES SALLES DE RESSOURCES POUR ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS DES ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM-OUED NOUN	7000.00	336 720.00	OUI	10/11/2021 A 13H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés après du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Av. Mohamed 6 BP 427 Guelmim au plus tard à l'heure et la date fixée pour l'ouverture des plis de dit appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°8797/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province el Kelaa des
Sraghna
Commune Lounasda
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°04/2021

Le 09/11/2021 à 10 heures du matin, Il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune lounasda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix suivant :

- Droit d'entrée au souk saisonnier d'olives pour l'année 2021
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- une caution provisoire de la somme de 10.000,00 dh (dix mille dh).
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

• 150 000,00 dhs (CENT CINQUANTE MILLE DHS, 00 cts)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publique

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 paragraphes 1 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier ; cette commune peut être tenue responsable du non reception du pli.

N° 8813/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° : 03 /2021
SEANCE PUBLIC

LE : Jeudi 11 Novembre 2021, à partir de 10 H ; il sera procédé au bureau de la présidente de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix concernant - L'Affermage des dépendances du souk hebdomadaire comprenant :

Droits perçus aux marchés aux bestiaux * Droits d'entrée et stationnement au souk et lieu de vente publiques *Droit de stationnement et d'étalage * Produit du poids public et taxes de mesurage * produit des ga-

rages à vélocipèdes et parc auto et taxes de stabulation. Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau de service de patrimoine de la commune ; il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état et à partir de l'adresse électronique suivante (www.marchespublics.gov.ma) .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 dhs pour l'affermage des dépendances du souk hebdomadaire. Le prix estimatif d'affermage des dépendances est fixé à la somme 2.052.000,00 Dhs.

La durée de l'affermage est fixée à : une année. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal.
Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par courrier électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8814/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° : 04/2021
SEANCE PUBLIC

LE : Jeudi 11 Novembre 2021 à partir de : 10 H 30 mn, il sera procédé au bureau du président de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix concernant :

L'Affermage de l'abattoir communal.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau de service de patrimoine de la commune ; il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état et à partir de l'adresse électronique suivante (www.marchespublics.gov.ma) .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 dhs pour l'affermage de l'abattoir communal.

Le prix estimatif de l'abattoir communal est fixé à la somme de : 585.000,00 dhs
La durée de l'affermage est fixée à : une année.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal.
Soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec accusé de réception.
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit les envoyer par courrier électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8815/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° :05/2021
SEANCE PUBLIC

LE : Jeudi 11 Novembre 2021 à partir de : 11 H, il sera procédé au bureau du président de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix concernant :
L'Affermage des parcs autos.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau de service patrimoine de la commune ; il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état et à partir de l'adresse électronique suivante (www.marchespublics.gov.ma) .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs pour l'affermage des parcs autos.
Le prix estimatif des parcs autos est fixé à la somme de : 102.820,00 Dhs
La durée de l'affermage est fixée à : une année.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal.
Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit les envoyer par courrier électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8816/PA

Royaume du Maroc
Office National
de l'Electricité et de l'Eau
Potable- Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DRÂA TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°84 DRD/CE/1/2021
Fourniture et transport et pose de groupes de pompage de secours au niveau de la Direction Régionale de Draa- Tafilalet.

La présente consultation concerne les travaux de : Fourniture et transport et pose de groupes de pompage de secours au niveau de la direction régionale de Draa Tafilalet.

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis gé-

néral de passation des marchés de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, l'Association des Marchés (www.ebrd.com) le 20/04/2021.

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé « le Maître de l'ouvrage », a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût des travaux de Fourniture, transport et pose de groupes de pompage de secours au niveau de la direction régionale de Draa - Tafilalet

Les soumissions aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.

Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :

- Les soumissionnaires doivent avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Cinq Millions Six Cent Vingt Cinq Mille Dirhams hors taxes (5625 000,00 DH HTMAD), qui correspond au total des dépenses mandatées pour les marchés encourus ou achevés au cours des trois (03) années (2018-2019-2020).

- Expérience tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins Deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent : Travaux d'équipement de station de pompage de puissance moteur de groupe de pompage supérieure ou égale à 30 kW.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés pub-

lics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>
Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quatre-vingt-dix Mille Dirhams Marocain (90000,00 MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres doivent être remises au bureau des marchés, à l'adresse : ressesci-dessous au plus tard le Mercredi 08 Décembre 2021 à 9H30 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'y assister.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le 08 Décembre 2021 à 10H00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriers aux adresses suivantes :

• yramchoun@onee.ma
• selaliamielhassani@onee.ma
L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante :
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau (ONEE - Branche Eau) Direction Régionale de Draa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau
Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54.

Meknès- MAROC
Tél : + 212 (0) 5 35 52 05 08 / 05 35 52 21 58.
Fax : +212 (0) 5 35 52 41 95
N° 8817/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE

DE TAROUDANT
COMMUNE D'IGHERM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :
07/CT.IGH/2021

Le 12/11/2021 à 11 h à Igherm, il sera procédé dans le bureau du président de la commune d'Igherm province de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour location des biens de la commune d'Igherm : souk hebdomadaire ,rahba de vente du légumes et fruits ,rehba de vente de bestiaux et parc automobiles.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de président ou au service regie de recettes de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000,00 (cinq mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (neuf mille dhs) 9.000,00.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-19-69 du :24/05/2019.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 8818/PA

Royaume Du Maroc
ministère de l'intérieur
wilaya région Casablanca-Settat
province de Settat
Cercle d'el borouj
Caidat de Beni meskine charka
Commune rural od fares el halla

AVIS D'UN EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

Le président de la commune rurale ouled fares el halla annonce à tous fonctionnaires De la commune que cette dernière organise un examen d'aptitude professionnelle pour le Recrutement d'un rédacteur 2eme grade échelle 10 (01 poste), et d'un adjoint technique 2eme grade échelle 7 (01 poste) Le Jeudi 16 décembre 2020 à partir de 9h au 3eme siège de la commune.

Ouvrert au rédacteur 3eme grade échelle 9 adjoints et d'un adjoint Technique 3eme grade échelle 6 justifiant au moins De six ans de service en cette qualite.

Les candidats doit être dépose ces dossier au bureau service personnel.
Avant 13 décembre 2021.

EPREUVE ECRIT :

- Analyse d'un texte ADM avec son commentaire (D/3h-C-2)

EPREUVE ORAL :

- Discussions (D : entre 15 et 30m-C2)

Le dossier de candidature formme des pièces suivantes :

- Un demande manuscrite a Mr : le président
- Fiche de renseignements vise par le chef service.
- Copie certifie conforme de l'arrête de nomination a l'échelle 10 et l'échelle7

Plus une attestation justifiant 6 ans de service.

N°8812/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation

Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 30/2021/CH/FCT
« Séance publique »

Le 11 novembre 2021 à 10
:30 Heures, il sera procédé
dans les bureaux de Mon-
sieur le directeur provin-
cial du MENFPESRS à
Chichaoua (Av. Mohamed
VI, Hay Mohammadi – CU
Chichaoua), à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix,
pour : l'achat de matières
et fournitures d'enseigne-
ment et pièces de rechange
pour les établissements
scolaires relevant de la Di-
rection Provinciale de
CHICHAOUA, AREF-MS.
(lot unique).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des affaires administra-
tives et financières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine. Il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 5 000.00 dirhams (Cinq
Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des
fournitures est fixée à la
somme de : 326 926.03 di-
rhams (Trois Cent Vingt-
six Mille Neuf Cent
Vingt-six Dirhams Trois
Centimes).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception aux
bureaux du Service des af-
faires administratives et fi-
nancières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine,
Avenue Mohamed VI, Hay
Mohammadi, CHI-
CHAOUA;

- soit les déposer contre ré-
cépissé dans les bureaux
précités ;
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

*En application des dispo-
sitions du décret précité et
celles de l'arrêté n° 20-14
du 4 septembre 2014 relatif
à la dématérialisation des
procédures des marchés
publics, les concurrents
peuvent soumissionner
électroniquement dans le
cadre de cet appel d'offres

NB : Cet avis d'appel d'of-
fres est strictement Réservé
aux petites et moyennes
entreprises, aux coopéra-
tives, aux unions de coopé-
ratives et aux
auto-entrepreneurs
N° 8819/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation

Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° : 31/2021/CH/FCT
« Séance publique »

Le 11 novembre 2021 à 11
:30 Heures, il sera procédé
dans les bureaux de Mon-
sieur le directeur provin-
cial du MENFPESRS à
Chichaoua (Av. Mohamed
VI, Hay Mohammadi – CU
Chichaoua), à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix,
pour : l'achat de fourni-
tures de bureau, de repro-
graphie et informatique
pour les classes de l'ensei-
gnement préscolaire relevant
de la Direction
Provinciale de CHI-
CHAOUA, AREF-MS. (lot
unique).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des affaires administra-
tives et financières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine. Il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 3 000.00 dirhams (Trois
Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des
fournitures est fixée à la
somme de : 116 421.20 di-
rhams (Cent Seize Mille
Quatre Cent Vingt et Un
Dirhams Vingt Centimes).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception aux
bureaux du Service des af-
faires administratives et fi-
nancières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine,
Avenue Mohamed VI, Hay
Mohammadi, CHI-
CHAOUA;

- soit les déposer contre ré-
cépissé dans les bureaux
précités ;
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

*En application des dispo-
sitions du décret précité et
celles de l'arrêté n° 20-14
du 4 septembre 2014 relatif
à la dématérialisation des
procédures des marchés
publics, les concurrents
peuvent soumissionner
électroniquement dans le
cadre de cet appel d'offres

NB : Cet avis d'appel d'of-
fres est strictement Réservé
aux petites et moyennes
entreprises, aux coopéra-
tives, aux unions de coopé-
ratives et aux
auto-entrepreneurs
N° 8820/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation

Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° : 32/2021/CH/FCT
« Séance publique »

Le 11 novembre 2021 à 12
:30 Heures, il sera procédé
dans les bureaux de Mon-
sieur le directeur provin-
cial du MENFPESRS à
Chichaoua (Av. Mohamed
VI, Hay Mohammadi – CU
Chichaoua), à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix,
pour : l'achat de pellets de
bois de chauffage pour les
établissements scolaires relevant
de la Direction Pro-
vinciale de CHICHAOUA,
AREF-MS. (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des affaires administra-
tives et financières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine. Il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: 5 000.00 dirhams (Cinq
Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des
fournitures est fixée à la
somme de : 316 773.00 di-
rhams (Trois Cent Seize
Mille Sept Cent Soixante-
Treize Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception aux
bureaux du Service des af-
faires administratives et fi-
nancières, des
constructions, d'équipe-
ment et du patrimoine,
Avenue Mohamed VI, Hay
Mohammadi, CHI-
CHAOUA;

- soit les déposer contre ré-
cépissé dans les bureaux
précités ;
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

*En application des dispo-
sitions du décret précité et
celles de l'arrêté n° 20-14
du 4 septembre 2014 relatif
à la dématérialisation des
procédures des marchés
publics, les concurrents
peuvent soumissionner
électroniquement dans le
cadre de cet appel d'offres

NB : Cet avis d'appel d'of-
fres est strictement Réservé
aux petites et moyennes
entreprises, aux coopéra-
tives, aux unions de coopé-
ratives et aux
auto-entrepreneurs
N° 8821/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation

Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de
Chichaoua

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° : 33/2021/CH/FCT
« Séance publique »

Le 11 novembre 2021 à 10H00,
il sera procédé au siège de la
Province de Midelt à l'ou-
verture des plis des archi-
tectes relatifs à la consulta-
tion architecturale objet du contrat :
ETUDES ARCHITECTU-
RALES ET SUIVI DES
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE
DOUZE UNITES PRES-
COLAIRES TYPE 1 AU
CERCLE MIDELET (1 A LA
CT ZAIDA, 2 A LA CT
ITZER, 1 A LA CT AIT
BEN YAACOUB, 1 A LA
CT AIT IZDEG ET 7 A LA
CT AIT AYACH) PRO-
VINCE DE MIDELET.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au Service des
Marchés à la Division du
Budget et des Marchés au
Secrétariat Général de la
Province de Midelt. Il peut
être également téléchargé à
partir du portail des Mar-
chés de l'Etat
http://www.marchespu-
blics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes,
pour l'exécution des tra-
vaux à réaliser est de (2
040 000.00 Dhs HT) (DEUX
MILLIONS QUARANTE
MILLE Dhs HT).

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des Articles 100,
101 & 102 du Décret n° 2-
12-349 du 8 jourmada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la Province
de Midelt.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit procéder à la soumis-
sion électronique via le
portail des marchés pu-
blics.

- Soit les remettre au Prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'Article 4 du règlement
de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'of-
fres est strictement Réservé
aux petites et moyennes
entreprises, aux coopéra-
tives, aux unions de coopé-
ratives et aux
auto-entrepreneurs
N° 8822/PA

Soit les remettre au Prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'Article 9 du règle-
ment de la consultation ar-
chitecturale.

N° 8823/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 09/INDH/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 11/11/2021 à 12H00, il
sera procédé au siège de la
Province de Midelt à l'ou-
verture des plis des archi-
tectes relatifs à l'ou-
verture des plis des archi-
tectes relatifs à la consulta-
tion architecturale objet du contrat :
ETUDES ARCHITECTU-
RALES ET SUIVI DES
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE 6
UNITES PRES-
COLAIRES TYPE 1 (3 AU CERCLE
IMILCHIL ET 3 AU CER-
CLE BOUMIA) (2 A LA
CT OUTERBAT, 1 A LA CT
AIT YAHIA, 1 A LA CT
TANOURDI, 1 A LA CT
SIDI YAHIA OU YOUS-
SEF, 1 A LA CT TOUNFIT)
PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au Service des
Marchés à la Division du
Budget et des Marchés au
Secrétariat Général de la
Province de Midelt. Il peut
être également téléchargé à
partir du portail des Mar-
chés de l'Etat
http://www.marchespu-
blics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes,
pour l'exécution des tra-
vaux à réaliser est de (4
070 000.00 Dhs HT) (QUA-
TRE MILLIONS
SOIXANTE DIX MILLE
Dhs HT).

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des Articles 100,
101 & 102 du Décret n° 2-
12-349 du 8 jourmada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la Province
de Midelt.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit procéder à la soumis-
sion électronique via le
portail des marchés pu-
blics.

- Soit les remettre au Prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'Article 9 du règle-
ment de la consultation ar-
chitecturale.

N° 8824/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 08/INDH/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 11/11/2021 à 11H00, il
sera procédé au siège de la
Province de Midelt à l'ou-
verture des plis des archi-
tectes relatifs à la consulta-
tion architecturale objet du contrat :
ETUDES ARCHITECTU-
RALES ET SUIVI DES
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE 6
UNITES PRES-
COLAIRES TYPE 1 (3 AU CERCLE
IMILCHIL ET 3 AU CER-
CLE BOUMIA) (2 A LA
CT OUTERBAT, 1 A LA CT
AIT YAHIA, 1 A LA CT
TANOURDI, 1 A LA CT
SIDI YAHIA OU YOUS-
SEF, 1 A LA CT TOUNFIT)
PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au Service des
Marchés à la Division du
Budget et des Marchés au
Secrétariat Général de la
Province de Midelt. Il peut
être également téléchargé à
partir du portail des Mar-
chés de l'Etat
http://www.marchespu-
blics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes,
pour l'exécution des tra-
vaux à réaliser est de (4
070 000.00 Dhs HT) (QUA-
TRE MILLIONS
SOIXANTE DIX MILLE
Dhs HT).

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des Articles 100,
101 & 102 du Décret n° 2-
12-349 du 8 jourmada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la Province
de Midelt.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit procéder à la soumis-
sion électronique via le
portail des marchés pu-
blics.

- Soit les remettre au Prési-
dent de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'Article 9 du règle-
ment de la consultation ar-
chitecturale.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech - safi
Province Rhamna
SG/DFL
Avis d'appel d'offres ouvert

Le 12/11/2021 ; il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'ap-

pel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :
A 10H45 : AO n° : 14/2021/FDR : relatif à : TRAVAUX DE CONSTRUCTION LOGEMENT DE FONCTION CENTRE SANTE BOUCHANE PROVINCE RHAMNA
Caution provisoire : 30

000,00DH (trente mille dirhams)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent six mille neuf cent quatre vingt huit dirhams (1 406 988,00DHS)
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés

après de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 8829/PA

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°33/2021**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan informe les concurrents que la qualification exigée par l'appel d'offres n°33/2021 relatif aux travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued NEGRO au PK 71+550 de la RN 16 (ex PK.7+550 de la RN.13) - Préfecture M'diq Fnideq, est rectifié comme suit :

Secteur	Qualification	classe
D : Construction des ouvrages d'art	D.1 : ouvrages d'art courants en béton armé	3

De même, la date d'ouverture des plis dudit appel d'offres est reportée pour la date du 02/11/2021 à 11 heures.
Le reste est sans changement

N°8826/PA

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°32/2021**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan informe les concurrents que la qualification exigée par l'appel d'offres n°32/2021 relatif aux travaux de reconstruction de deux ouvrages d'art aux PK 64+800 et PK 65+550 de la RN 16 (ex PK0+800 et PK1+550 de la RN.13) - Préfecture M'diq Fnideq, est rectifié comme suit :

Secteur	Qualification	classe
D : Construction des ouvrages d'art	D.1 : ouvrages d'art courants en béton armé	3

De même, la date d'ouverture des plis dudit appel d'offres est reportée pour la date du 01/11/2021 à 11 heures.

Le reste est sans changement.

N°8825/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 12/11/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 11H30 : AO n° : 12/2021/FDR : relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE LMHARA OULED IMLOUL AKERMA RELEVANT A LA PROVINCE RHAMNA -

Caution provisoire : 60 000,00DH (soixante mille dirhams)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions sept cent dirhams 00 cts (2 345 070.00 DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception Soit par voie électronique
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N°8827/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 12/11/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 12H00 : AO n° : 13/2021/FDR : relatif à :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE NEZLAT LADDEM -SIDI BOUBKERT - LBRAHLA RELEVANT A LA PROVINCE RHAMNA -

Caution provisoire : 60 000,00DH (soixante mille dirhams)
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions sept cent dirhams 00 cts (2 344 032.00DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marches de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception Soit par voie électronique
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N°8828/PA

Azlag confection SARL AU
RC : 460079
Augmentation du capital de
90.000,00

Suite à un acte sous seing
privé en date du 30/08/2021,
il a été établi un procès verbal
de la société Azlag Confection
144 rue Med Sniha Res Jawharate
6ème étage n°35 Casablanca
qui stipule :

- Augmentation du capital de
100.000,00 DH pour le porter à
100.000,00 DH par création de
900 parts sociales de 100,00
DHS chacune par incorporation
du compte courant de l'associé
unique disponible dans le compte
de la société.
- Ainsi les articles 6 et 7 des
statuts seront modifiés.

Article 6 apports :
L'associé unique fait à la
présente société l'apport suivant :
M. El Ghachi Brahim :
100.000,00 DHS
Total : 100.000,00 DHS
Article 7 capital social :
Le capital s'élève à la somme
de 100.000,00 DHS (Cent
mille dirhams) divisé en 1000
parts de 100,00 DHS chacune,
attribuées à l'associé unique
en fonction de ses apports à
savoir :

M. El Ghachi Brahim : 1000
parts
Total : 1000 parts
Mise à jour des statuts
Pouvoir à conférer
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce de
Casablanca le 5/08/2021 sous
le numéro 795261. RC 460079.
N° 8882/PA

ZAFRIXCS SARL AU

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 10-06-
2021, l'associé unique de la
société « ZAFRIXCS SARL
AU » au capital de Dix Mille
(10.000,00) dirhams a décidé
ce qui suit :

- Transfert du siège social de
la société :

De l'adresse actuelle : Secteur
12, Rue Al Kattan, N°6, Hay
Riad, Rabat

A la nouvelle adresse : N° 5,
Riad Tamesna, Tamesna, Pré-
fecture Skhirat-Temara
- Mise à jour des statuts de la
société.

Le dépôt du dossier est effectu-
é au tribunal de commerce de
Casablanca sous le N°
796044 en date du
11/10/2021.

N° 8883/PA

« KB MARINE CONSUL- TING » SARL AU CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE

Aux termes d'un acte sous
seing privé établi en date du
14 juillet 2020, il a été constitu-
é une société, dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :
Forme Juridique : Société à
responsabilité limitée d'associe
unique.
Dénomination sociale : « KB
MARINE CONSULTING »

Objet social :
La société a pour objet, tant au
Maroc qu'à l'étranger :
- Conseils, formation et expertises
en maritime et transports.

- Siège social : 61 AV LALLA
YACOUT ANGLE MUSTA-
PHA EL MAANI 2ème Etage
N°62 Casablanca.

- Durée : Quatre vingt dix
neuf (99) années à compter de
la date de sa constitution.
Capital social : Le capital social
est fixé à la somme de cent mille
(100.000) dirhams et divisé en mille
(1.000) parts sociales de cent
(100) dirhams chacune, entière-
ment souscrites et libérées en numé-

raire, et attribuées en totalité à
l'associé unique.
Gérance : La société est gérée
pour une durée illimitée par :
Monsieur BOUCHAIB KHA-
DIRI, de nationalité marocaine,
titulaire de la CIN n°
B166963, né le 21/03/1960,
demeurant à N° 156 Bd, La
Girande Rés Le Jardin 01 ESC
G6 Appt 24, Casablanca.
Registre du commerce : La so-
ciété a été immatriculée au registre
de commerce de Casablanca le
28 juillet 2020, sous le numéro
467421.

N° 8884/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Département de la jeunesse
Direction Régionale
Fès/Meknès

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/2021

Le Mardi 16/11/2021 à
10:30h du matin, Il sera procé-
dé, dans la salle de réunion de
la Direction Régionale du
ministère de la Jeunesse à Fès
l'ouverture des candidatures
relatives à la consultation archi-
tecturale pour :

Les études architecturales et
suivi des travaux de
construction de bâtiments
Administratif et Résidentiel
au sein du Complexe Éducatif
Zouagha Bas à Fès.
Le dossier de la consultation
peut être retiré dans la direction
Régionale de la Jeunesse
Bureau des Marchés, A.V
Chefchaoui Fès, il peut être
également téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'État : www.marchespublics.gov.ma.

- Le Budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à réa-
liser est de : 10 990 000, 00
DHS (Dix Million neuf cent
quatre-vingt-dix mille Di-
rhams hors taxe)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 100, 101 et
102 du décret n°2-12-349 du
8 jourmada ler 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans la direc-
tion régionale de la Jeunesse
01 boulevard Chefchaoui
ville nouvelle Fès.

- Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité.
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit transmettre par voie
électronique au maître d'ou-
vrage via le portail des mar-
chés publics. www.marchespublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des
lieux le 02/11/2021 à 10
heures, le lieu de rencontre
est le Complexe Éducatif
Zouagha Bas à Fès.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement de
la consultation architecturale.

N° 8830/PA

RROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
DE LA
CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION
Département de la jeunesse
Direction Régionale
Fès/Meknès

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 02/2021

Le Mercredi 17/11/2021 à
10:30h du matin, Il sera procé-
dé, dans la salle de réunion de
la Direction Régionale du
ministère de la Jeunesse à Fès
l'ouverture des candidatures
relatives à la consultation archi-
tecturale pour :

Les études architecturales et
suivi des travaux de
construction d'un centre de
Sports et Loisirs au sein du
Complexe Éducatif Zouagha
Bas à Fès.

Le dossier de la consultation
peut être retiré dans la direc-
tion Régionale de la Jeunesse
Bureau des Marchés, A.V
Chefchaoui Fès, il peut être
également téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'État : www.marchespublics.gov.ma.

- Le Budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à réa-
liser est de : 8 900 000, 00
DHS (Huit Millions neuf
cent mille Dirhams hors taxe)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 100, 101 et
102 du décret n°2-12-349 du
8 jourmada ler 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans la direc-
tion régionale de la Jeunesse
01 boulevard Chefchaoui
ville nouvelle Fès.

- Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au bureau précité.
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit transmettre par voie
électronique au maître d'ou-
vrage via le portail des mar-
chés publics. www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des
lieux le Mercredi 3/11/2021
à 10heures, le lieu de ren-
contre est le Complexe Éducatif
Zouagha Bas à Fès.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement de
la consultation architecturale.

N° 8831/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'OUZZANE CERCLE DE MOKRISSET CAIDAT BRIKCHA C.T. BRIKCHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :01/2021

Le : 12/11/2021 à 11 Heures,
il sera procédé dans une
séance publique à la salle de
réunion de la C.T BRIKCHA
à l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offre sur offre des
prix :

- n 01./2020 concernant LO-
CATION affermage des
soutks communal de brikcha
« sebt rhouna », pour la pé-
riode du :01/01/2022 au
:31/12/2022.

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de cinq
mille dirhams (5.000 ,00
dhs).

Le dossier d'appel d'offre
sera constitué de pièces sui-
vantes :

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du bu-
reau de président de la com-
mune BRIKCHA, il peut
également être téléchargé à

partir du portail des marchés
de l'état : www.Marchéspublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossier des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
de l'article 27 et 29 du décret
n° 2 - 12 - 349 du 08 jourmada
I 1434 (20 MARS 2013) fixant
les conditions et les formes
de passation des marchés de
l'État ainsi que certaines dis-
positions relatives à leur ges-
tion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du président de la
commune de BRIKCHA.

- Soit les envoyer par cour-
rier, recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 26 du décret n°2-
06-388 précité à savoir :

• Dossier Administratif et
technique comprenant :
1- La déclaration sur l'hon-
neur ;

2- La ou les pièces justifiant
les pouvoirs conférés à la
personne agissant au nom
du concurrent ;

3- Une attestation ou sa
copie certifiée conforme déli-
vrée depuis moins d'un an
par l'administration compé-
tente du lieu d'imposition
certifiant que le concurrent
est en situation fiscale régule-
rière ;

4- Une attestation ou sa
copie certifiée conforme déli-
vrée depuis moins d'un an
par la CNSS certifiant que
le concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme ;

5- le récépissé du cautionne-
ment provisoire ou l'attesta-
tion de la caution personnelle
et solidaire en tenant lieu , le
cas échéant.

6- Le certificat d'immatricu-
lation au registre de com-
merce.

7- une copie de la carte na-
tionale d'identité l'égalisé.

8 - une note indiquant les
moyens humains et techni-
ques du concurrent, le lieu,
la date, la nature et l'import-
ance des prestations qu'il a
exécuté ou à l'exécution des-
quelles il a participé.

• offre financière :
1- acte d'engagement
2- bordereau des prix estimatif
• NB : LE PRIX ESTIMATIF
EST 190.000,00 DH par année
N° 8832/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'OUZZANE CERCLE DE MOKRISSET CAIDAT BRIKCHA C.T. BRIKCHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° :02/2021

Le 12/11/2021 à 12 Heures,
il sera procédé dans une séance
publique à la salle de réunion
de la C.T BRIKCHA à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offre sur offre des
prix :

- n°02./2020 concernant LO-
CATION affermage de l'abattoir
communal de brikcha
« sebt rhouna » pour la
période du :01/01/2022 au
:31/12/2022 , Le cautionne-
ment provisoire est fixé à la
somme de mille dirhams
1000,00 dhs).

Le dossier d'appel d'offre
sera constitué de pièces sui-
vantes :

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du bu-
reau de président de la com-
mune BRIKCHA, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des marchés
de l'état : www.Marchéspublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossier des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
de l'article 27 et 29 du décret
n° 2 - 12 - 349 du 08 jourmada
I 1434 (20 MARS 2013) fixant
les conditions et les formes
de passation des marchés de
l'État ainsi que certaines dis-
positions relatives à leur ges-
tion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre un récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du président de la
commune de BRIKCHA.

- Soit les envoyer par cour-
rier, recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 26 du décret n°2-
06-388 précité à savoir :

• Dossier Administratif et
technique comprenant :
1- La déclaration sur l'hon-
neur ;

2- La ou les pièces justifiant
les pouvoirs conférés à la
personne agissant au nom
du concurrent ;

3- Une attestation ou sa
copie certifiée conforme déli-
vrée depuis moins d'un an
par l'administration compé-
tente du lieu d'imposition
certifiant que le concurrent
est en situation fiscale régule-
rière ;

4- Une attestation ou sa
copie certifiée conforme déli-
vrée depuis moins d'un an
par la CNSS certifiant que
le concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme ;

5- le récépissé du cautionne-
ment provisoire ou l'attesta-
tion de la caution personnelle
et solidaire en tenant lieu , le
cas échéant.

6- Le certificat d'immatricu-
lation au registre de com-
merce.

7- une copie de la carte na-
tionale d'identité l'égalisé.

8 - une note indiquant les
moyens humains et techni-
ques du concurrent, le lieu,
la date, la nature et l'import-
ance des prestations qu'il a
exécuté ou à l'exécution des-
quelles il a participé.

• offre financière :
1- acte d'engagement
2- bordereau des prix estimatif
• NB : LE PRIX ESTIMATIF
EST 20.000,00 DH par année
N° 8833/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT - N°69/DR2/2021

Séance publique
La Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE- Branche
Eau, sise à Marrakech, lance
le présent appel d'offres qui
concerne : Travaux d'entre-
tien de dépose et pose des
GEP des stations de pom-
page et station de reprise re-
levant de l'Agence Mixte

d'EL KELAA DES
SRAGHNA.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux petites
et moyennes entreprises na-
tionales telles que définies
par l'article n°1 de la loi n°53-
00 formant charte de la petite
et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 500
000,00,00 DH TTC.

Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à 5
000,00 DH.

Le dossier de consultation
peut être retiré aux adresses
suivantes :

- Bureau Achats de la Direc-
tion Régionale du Tensift de
l'ONEE- Branche Eau, Bou-
levard Mohamed V- Angle
Rue Badr, Gueliz BP : 631-
Marrakech. Tél: 05 24 43 93
46 -05 24 42 07 31/ Fax: 05 24
43 91 09.

Le dossier de consultation est
consultable et téléchargeable
sur le portail des marchés
publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est
remis gratuitement aux can-
didats.

En cas d'envoi du dossier de
consultation par la poste à un
candidat, sur sa demande
écrite et à ses frais, l'ONEE-
Branche Eau n'est pas res-
ponsable d'un quelconque
problème lié à la réception du
dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, éta-
blis et présentés conformé-
ment aux prescriptions du
règlement de la consultation,
doivent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE - Branche
Eau, Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gueliz-
Marrakech, avant la date et
l'heure fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier re-
commandé avec accusé de
réception au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale du
Tensift de l'ONEE - Branche
Eau, Boulevard Mohamed V-
Angle Rue Badr, Gueliz BP :
631 - Marrakech, avant la
date et heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la
commission d'appel d'offres
en début de la séance pu-
blique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le MERCREDI
17 NOVEMBRE 2021 à 9
heures 30 minutes à la Direc-
tion Régionale du Tensift de
l'ONEE - Branche Eau, Bou-
levard Mohamed V- Angle
Rue Badr, Gueliz- Marrakech.

Pour toute demande d'éclair-
cissement, renseignement ou
réclamation concernant le
présent appel d'offres ou les
documents y afférents, prière
de contacter l'entité d'achat
"Division Achats - DR2/C"
de la « Direction Régionale
Du Tensift" à l'adresse : "Bou-
levard Mohamed V, Angle
Rue Badr, Gueliz - Marra-
kech" - Fax : (+212) 05 24 43
91 09.

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et té-
léchargeables à partir du site
internet des achats de
l'ONEE- Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise -
rubrique Achats)

N° 8834/PC

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kännich

Sport

Abdeljaouad Belhaj rempile à la tête de la Fédération Royale marocaine de boxe

Abdeljaouad Belhaj a été réélu président de la Fédération Royale marocaine de boxe (FRMB) pour un nouveau mandat de quatre ans, samedi à Rabat, au cours de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) pour la saison olympique 2017-2021, l'AGO extraordinaire et l'AGO électorale de cette instance fédérale.

Lors de ces assemblées, 139 voix ont voté pour la liste présentée par M. Belhaj, seul candidat à sa propre succession, et une seule contre.

Au cours de cette rencontre, il a été procédé à la discussion et l'approbation, à l'unanimité, des rapports moral et financier au titre des saisons sportives 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Dans le rapport moral, dont lecture a été faite par Zoubida Wissam, secrétaire générale adjointe, la présence remarquée du Maroc au sein des instances régionales, continentales et internationales a été mise en avant, outre l'importance accordée à l'approche genre en vue de promouvoir la boxe féminine.

Énumérant les compétitions auxquelles les différentes équipes nationales ont pris part de 2017 à 2021, il a été relevé que les résultats signés par les pugilistes marocains témoignent de l'efficacité de la stratégie menée par l'instance fédérale.

S'agissant des derniers Jeux olympiques de Tokyo, Mlle Wissam a indiqué que ces joutes ont été une grande déception pour le noble art marocain.

Les résultats n'ont pas été à la hauteur des aspirations, en dépit des efforts consentis par les cadres techniques, la Fédération, le Comité national olympique marocain et le ministère de tutelle, a-t-elle déploré, faisant savoir que la Covid-19 a été en grande partie la cause de cet échec.

En effet, les centres d'entraînement ont dû fermer leurs portes, ce qui a impacté la préparation des boxeurs, alors que l'équipe nationale n'a pas pu prendre part aux compétitions internationales de préparation aux JO, a-t-elle dit.

S'agissant du rapport financier couvrant la période allant du 31 août 2017 au 31 août 2021, il a été approuvé par 138 associations, et une seule voix contre.



Ces rapports, qui dégagent les revenus et dépenses de cette période, font ressortir un excédent budgétaire d'environ 19,5 millions de DH.

L'assistance a également pris note du rapport du commissaire au compte, avant de procéder à l'homologation des statuts de la fédération avec les statuts types des fédérations sportives et la mise à jour des règlements généraux de la fédération.

S'exprimant à cette occasion, M. Belhaj, en poste depuis 2002, a remercié les différentes associations sportives pour la confiance placée en lui, affirmant que le nouveau bureau fédéral n'épargnera aucun effort en vue de promouvoir le noble art marocain aux niveaux continental, régional et international.

Il a indiqué que plusieurs chantiers attendent le nouveau bureau fédéral, dont la restructuration de la fédération, des ligues et des associations sportives, la formation technique et administrative (arbitres, entraîneurs...), le cursus sport études au niveau des ligues régionales, la révision du programme des compétitions nationales et l'organisation régulière d'événements internationaux au Maroc.

Il y a lieu de citer également, a-t-il enchaîné, la création d'une commission technique, qui tra-

vaille côte à côte avec la Direction technique nationale, la mise en place d'une stratégie à même d'assurer la promotion de la boxe professionnelle et la révision du budget alloué aux ligues selon un contrat objectifs.

Il est, dans ce sens, revenu sur la création d'une boxe professionnelle au sein des associations sportives, dans la perspective de créer un club national de boxe professionnelle, qui relèvera du Groupement national de boxe professionnelle, l'objectif étant la préparation d'une élite de la boxe à l'orée des Jeux olympiques.

Lors de la dernière édition des JO, a-t-il expliqué, certes les effets de la Covid-19 ont joué un rôle essentiel dans les mauvais résultats décrochés par les boxeurs marocains, mais "le manque de maturité physique et technique des pugilistes a été en grande partie derrière ces déboires".

M. Belhaj a également annoncé la création d'une commission de communication, dont la mission consistera à attirer les boxeurs marocains exerçant à l'étranger, en plus de la création d'une chaîne TV dédiée à la boxe.

Outre son président, le nouveau bureau fédéral comprend 14 membres, qui représentent les ligues de Chaouia A (4), Littoral Sud (1), Chaouia B (3), Oujda Angad (1), le Centre (2), le Littoral Nord (2) et le Grand Atlas (1).

Titan Desert MTB Marathon Konny Looser et Ariadna Rodénas remportent la 16^{ème} édition

Le Suisse Konny Looser et l'Espagnole Ariadna Rodénas ont remporté vendredi la 16^{ème} édition de la course internationale de vélos tout terrain (VTT) "Titan Desert MTB Marathon", en s'imposant à la 6^{ème} et dernière étape qui reliait Erg Chibbi à El Maâdid dans la région d'Errachidia sur une distance de 75 km.

Looser a dominé le classement général après avoir terminé les six étapes en 23h 46min 02sec, devant l'Espagnol Haimar Zubeldia (23h50:09), deuxième, et son compatriote Munoz Guillem (23h50 :40), troisième.

Le premier coureur marocain, Mohamed Zarhoun, est arrivé à la 16^{ème} place avec un temps de 28 h 11 min 44 sec.

Chez les dames, Rodénas a occupé la tête du classement avec un temps de 29h 10min 16 sec, devant sa compatriote Silvia Rora qui a réalisé un temps de 29h 23min et 47sec.

Lors de la 6^{ème} et dernière étape, l'Espagnol Josep Betalu s'est imposé en parcourant les 75 km en 2h 25min 10 sec, suivi, respectivement, par ses compatriotes Jorge Lamiel (2h 25min 33sec), et Pablo Guerrero (2h 26min 17ec).

Quant au premier cycliste marocain à franchir la ligne d'arrivée, à savoir Mohamed Zarhoun, il est arrivé à la 14^{ème} place en 2h 35min 20sec.

Le "Titan Desert MTB Marathon", surnommé le Dakar du cyclisme, est une épreuve d'orientation, de résistance et d'endurance en VTT, organisée en partenariat avec la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC).

Reportée l'année dernière en raison de l'épidémie du coronavirus, l'édition de cette année comprenait six étapes qui se sont déroulées sur une distance de 639 kilomètres et 7.629 mètres d'escalade à travers les montagnes de l'Atlas et du désert.

Quelque 425 participants ont pris part à cette course. Le Maroc a été représenté par Wâlid Azdad (champion du Maroc en VTT), Anny Fayçal (champion du Maroc seniors en VTT) et Mohamed Zarhoun.

En plus de la participation des coureurs marocains, cette épreuve, considérée comme l'une des courses de référence dans le monde, a vu la participation de plusieurs champions de cette discipline, notamment les Espagnols Josep Betalu, qui détient quatre victoires, Julien Zubero et Roberto Bou.

La 17^{ème} édition du "Titan Desert MTB Marathon" se tiendra du 8 au 13 mai 2022.

Dakhla à l'heure du championnat mondial du Wing foil



La 1^{ère} édition du championnat mondial du Wing foil "GWA wingFoil World Tour" sera organisée, du 2 au 6 novembre à Dakhla, avec la participation des meilleurs riders du monde.

Initiée par l'Association "Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle" et le global wing sports association (GWA), cette manifestation sportive internationale réunira les meilleurs riders mondiaux dans les disciplines Surf-freestyle et Surf-race, indiquent les organisateurs.

Cet événement qui s'inscrit dans le cadre des festivités marquant la célébration de la Marche Verte, a pour objectif de positionner Dakhla en

tant que destination de référence du wing foil de haut niveau tant pour les professionnels que pour les débutants.

Elue meilleure destination des Marocains et citée méditerranéenne du sport en 2020, Dakhla s'impose progressivement comme une éco-destination favorisant l'évasion et la reconnexion avec la nature et des aventures expérientielles immersives.

Cette compétition sportive contribuera également au rayonnement sportif et à l'attractivité touristique de cette région riche en potentialités.

Les compétitions du Wing foil sont très suivies et donnent aux sites d'accueil une dimension et une en-

vergure à l'international.

La popularité de ce nouveau sport de glisse "All-in-one" a atteint de tels sommets que chaque spot de windsurf ou de kitesurf dans le monde entier a des wingfoilers sur l'eau.

Les premières compétitions internationales de wing-foil ont eu lieu au Brésil et à Tarifa en Espagne, en novembre et décembre 2020.

Le Wing foil, considéré comme le sport tendance des sports de glisse, est la synthèse du wind surf, du kite surf et du surf. Il consiste à glisser sur une planche équipée d'un foil tout en étant propulsé par une aile gonflable tenue directement dans les mains.



Rahimi s'illustre de nouveau

Le club émirati d'Al-Aïn s'est imposé par 2 buts à 0 face à Emirates Club, vendredi au stade "Hazza Bin Zayed" pour le compte du match aller du premier tour de la "Coupe Etisalat des Emirats arabes unis", une victoire scellée notamment par un second but de Soufiane Rahimi.

Le premier but d'Al-Aïn a été l'œuvre de Cristian Guanca à la 73^e minute de jeu, avant que l'international marocain, ancien sociétaire des Verts du Raja de Casablanca, ne signe le second d'une frappe puis-

sante du pied gauche, à huit minutes de la fin du temps réglementaire de la rencontre. Du côté d'Emirates Club, qui évolue sous la houlette du coach Tarik Skitoui, l'autre Marocain Walid Sebbar, a pris part à cette partie en tant que titulaire. La manche retour entre les deux formations est prévue le 26 octobre.

Pour le compte du même tour, Al Ittihad Kalba a largement pris le dessus sur Al Urooba (4-0), alors que Ajman et Al Sharjah se sont quittés dos à dos (2-2).

Coupe de la Confédération

La RSB confirme

L'ASFAR s'emmêle les pinceaux

Fortunes diverses pour la RSB et l'ASFAR au terme des matches aller du second tour préliminaire de la Coupe de la Confédération CAF, disputés samedi. Les Berkanis ont honoré leur standing en ramenant la victoire d'un déplacement à Monastir au détriment des Tunisiens de l'US. Ben Guerdane (1-0), alors que les Militaires ont été doublés à la maison, défaits par les Algériens de la Jeunesse Sportive de Kabylie, également sur la courte marque de 1 but à 0.

Bonne opération donc pour la Renaissance de Berkane, club abonné de l'épreuve, comptant déjà à son palmarès un titre et une finale de la C2. Après avoir été exemptés du tour de chauffe, les poulains de Florent Ibenge avaient à en découdre avec cette formation de Ben Guerdane, troisième du championnat tunisien la saison écoulée derrière l'Espérance et l'Étoile du Sahel.

Que ce soit sur le papier ou sur la pelouse,

il n'y a pas photo et la RSB n'a pas tardé à débloquent la situation dès la 9^{ème} minute de jeu par l'entremise de Youssef Fahli qui, lui aussi, connaît bien ce concours après l'avoir disputé sous les couleurs du Hassania d'Agadir.

Une petite avance que les Berkanis, grâce à leur expérience, ont pu préserver pour réussir ce joli coup qui leur permettra d'aborder le match retour à domicile le 24 courant dans de parfaites dispositions.

Si, comme précité, l'entame de la compétition a été bien négociée par la Renaissance de Berkane, ce n'est point le cas pour le club de l'ASFAR qui s'est incliné devant la JSK par 1 à 0, but signé contre son camp par l'infortuné Mohamed Moufid à la 20^{ème} minute.

L'ASFAR, qui retrouve le tournoi africain après une absence qui a duré sept saisons, a essayé de manœuvrer, mais ses assauts n'étaient pas en mesure d'inquiéter outre mesure une arrière-garde kabyle qui a bien tenu le coup. Les



partenaires d'El Khaloui ont réclamé à deux reprises un penalty suite à des actions douteuses mais en vain vu l'absence de la VAR.

Bref, l'ASFAR, qui avait sorti au premier tour préliminaire la modeste formation béninoise de Bufiles, sera appelée au match retour à jouer son va tout dans l'espoir de renverser la donne si elle veut poursuivre l'aventure continentale. Sinon, ça sera le petit tour et puis s'en va, ce qui sera difficile à digérer pour son public qui a attendu trop longtemps afin de voir son équipe retrouver la scène africaine.

Il convient de rappeler que les deux représentants du football national en Ligue des champions (match aller du 2^{ème} tour préliminaire) devaient faire leur entrée en lice hier : le WAC à Accra pour défier la formation ghanéenne de Hearts of Oak, tandis que le Raja devait se produire à Marrakech pour donner la réplique à son hôte libérien de LPRS Oilers.

Mohamed Bourab

Bonnes opérations du DHJ et du MAS

Le Difaâ d'El Jadida s'est imposé à domicile par 3 buts à 2 contre la Jeunesse sportive salmi (JSS), samedi au stade El Abdi à El Jadida, pour le compte de la 6^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi".

Les réalisations des Jdidis ont été l'œuvre de Mustapha Chichane (61^e) et Chouaib El Maftoul (67^e et 81^e). Mustapha Sahd (56^e et 87^e) a marqué les deux buts des visiteurs.

Ce résultat permet au DHJ d'occuper provisoirement la tête du classement avec 14 points, tandis que la JSS reste 4^e avec 9 unités.

Plus tôt dans la journée, le Maghreb de Fès (MAS) a dominé le Rapide Oued Zem (RCOZ) par 2 buts à 0, match disputé au complexe du phosphate de Khouribga.

La première réalisation a été inscrite à la 20^e minute grâce à une action de Mohamed El Fakih en faveur des Jaune et Noir, avant que le même joueur ne double la mise sur penalty (45^e+9).

La sixième manche devait se poursuivre hier avec la programmation des rencontres opposant le Youssoufia de Berrechid au Chabab de Mohammédia et le FUS de Rabat au Hassania d'Agadir.

A noter que cette sixième journée a été tronquée de quatre confrontations en raison de l'engagement du Wydad et du Raja en Ligue des champions et de l'ASFAR et de la Renaissance de Berkane en Coupe de la Confédération.

Ainsi mardi à 19h30, l'Ittihad de Tanger jouera l'ASFAR, alors que mercredi la RSB et le MCO accueilleront respectivement l'OOCK (18h15) et le Raja (20h30). Jeudi à 20h30, le WAC donnera la réplique à l'Olympique de Safi.

Pour trouver une solution à sa crise financière actuelle

Le bureau dirigeant du KACM appelle à intensifier les efforts

Le bureau dirigeant du Kawkab de Marrakech (KACM), section football, a appelé à intensifier les efforts pour faire sortir le club de sa crise financière actuelle.

Lors d'une conférence de presse tenue récemment, au Grand stade de Marrakech, le président du KACM, Redouane Hanich, a mis l'accent sur l'importance d'intensifier les efforts de tous les acteurs pour faire sortir le Kawkab de Marrakech de la crise financière qui secoue ce club historique.

"Le bureau dirigeant est en quête permanente pour fournir les fonds nécessaires à même de faire sortir le club de cette crise", a-t-il souligné, relevant que le bureau consent d'énormes efforts pour soutenir le club et gérer la phase actuelle avec les moyens disponibles en vue de préserver sa stabilité et aider l'équipe à renouer avec les résultats positifs.

Dans le même sillage, il a indiqué que plusieurs conventions seront signées entre le conseil régional de

Marrakech-Safi, le conseil communal de Marrakech, la commune urbaine Mechouar-Kasbah et le conseil préfectoral de Marrakech, en vue de soutenir le club et le faire sortir de l'étouffante crise financière qu'il traverse. Il a souligné qu'il sera procédé également au rééchelonnement des crédits du club (22 millions de DH) sur les quatre prochaines années afin de lui permettre de les rembourser, rappelant que le KACM a été privé de recrutements de joueurs durant ce mercato estival, et a versé les montants imposés par la FIFA.

M. Hannich, a par ailleurs, appelé toutes les composantes du club à transcender les désaccords, intensifier les efforts et resserrer les rangs en vue de redorer le blason de l'équipe et renouer avec les résultats positifs en Botola Pro D2.

Dans une déclaration à la MAP, le porte-parole du club, Rachid Najjah, a relevé que le bureau dirigeant a consenti de grands efforts pour rembourser les crédits du club et le faire

sortir de cette crise financière qui le secoue depuis 3 ans, dans le cadre d'un partenariat avec les conseils élus.

Dans ce contexte, M. Najjah s'est dit très optimiste quant à l'avenir du club à la lumière de la bonne ambiance qui règne en son sein, et qui doit être exploitée pour répondre aux attentes des supporters, mettant l'accent sur l'importance de donner l'occasion aux jeunes talents du club en vue d'insuffler une nouvelle dynamique au KACM et le faire sortir de la spirale des résultats négatifs enregistrés durant les quatre dernières journées de la Botola Pro D2.

Lors de cette conférence de presse, il a été procédé à la présentation d'un exposé sur le bilan de la gestion du club durant la saison sportive précédente et le début de la saison actuelle, ainsi que le rapport financier du mandat du bureau actuel.

A rappeler que le KACM occupe actuellement la dernière position de la Botola Pro D2 avec un seul point (1 nul et 3 défaites).

Le président de l'OCS jette l'éponge

Le président de l'Olympique Club de Safi (OCS), section football, Anouar Dbira Tlemsani, a présenté sa démission, jeudi, lors de l'Assemblée générale annuelle dudit club au titre de la saison sportive 2020-2021.

"Cette décision a été prise pour des raisons personnelles et d'autres objectives", a-t-il indiqué dans une déclaration à la MAP, relevant que sa démission a été acceptée lors de cette AG.

M. Dbira occupait ce poste depuis 2014, année où il fut élu pour la première fois président du club de la cité de l'Océan. Sous son mandat, l'OCS a disputé la finale de la Coupe du Trône en 2016 et atteint les quarts de finale de la Coupe Mohammed VI des

clubs arabes champions en 2021.

Lors de cette AG annuelle, il a été également convenu de la tenue d'une Assemblée générale électorale le 28 octobre courant pour élire un nouveau président et un nouveau bureau dirigeant du club.

L'AG a aussi décidé de charger le premier vice-président, Abderrahim Zouggar, de prendre les rênes du club jusqu'à la tenue de ladite assemblée générale électorale.

Lors de cette AG, il a été également procédé à l'approbation des rapports moral et financier de l'OCS au titre de 2020-2021.

Pour rappel, l'OCS occupe la 8^e position à la Botola pro D1 avec 6 points (3 nuls, 1 défaite et 1 victoire).

Comment la gastronomie danoise a atteint des sommets

Deux premières places au classement des meilleurs restaurants du monde, des étoiles Michelin à foison... La haute cuisine danoise, encore inexistante il y a deux décennies, atteint des sommets au point de faire de Copenhague une nouvelle Mecque de la gastronomie.

Le Noma et son chef-star René Redzepi et le Geranium, commandé par Rasmus Kofoed, ont décroché la première et la deuxième places du classement fraîchement publié des 50 meilleurs restaurants du monde tenu par le magazine britannique Restaurant.

"Il y a 20 ans, ils n'étaient rien quand René Redzepi a commencé à réinventer la cuisine nordique, en se concentrant sur des mets locaux, éthiques", souligne Szilvia Gyimóthy, professeur de marketing à la Copenhagen Business School.

"C'était tout à fait unique et maintenant c'est lui qui fixe l'ordre du jour", juge la spécialiste.

Royaume de la patate balayé par les vents, coincé entre la mer du Nord et la Baltique, hyperdépendant de sa filière porcine, le Danemark n'a de prime abord rien pour rivaliser avec les pays du sud de l'Europe baignés de soleil dont les chefs ravissent les papilles depuis des siècles.

La réussite de la cuisine danoise

contemporaine est aussi facilitée par l'absence de grand héritage gastronomique, laissant grande ouverte la porte à l'inventivité.

"Il y a beaucoup de restaurants dans le monde où les chefs se reposent sur ce qui a été fait, ils ne sont pas si créatifs. René Redzepi et Rasmus Kofoed, eux, ne sont jamais satisfaits. C'est très spécial d'avoir deux personnalités de ce genre dans un si petit pays", vante Bent Christensen, fondateur du guide gastronomique Den Danske Spiseguide lancé en 1978.

Pour lui, l'exception danoise tient autant à l'ébullition d'une jeune scène gastronomique, portée par la personnalité de deux grands chefs primés, qu'aux insoupçonnés avantages de la géographie locale.

"N'importe où au Danemark, vous êtes toujours à 40 kilomètres de la mer ou moins, c'est fantastique pour le poisson", s'émeut-il. "Et ce qu'il y a de bien avec notre climat, c'est qu'on a vraiment quatre saisons et les légumes peuvent mûrir lentement".

Les cartes sont donc de saison et honorent les particularités locales, comme le chou baptisé la "noix de coco du Nord" par Redzepi et la réputation écolo du pays.

Geranium propose de plonger pen-

dant trois heures au moins dans une interprétation de "l'univers de l'automne", qui voit défiler topinambour, homard grillé argousier et canard. Noma vient lui de tourner la page de son menu d'été et d'une incroyable bougie de caramel au safran, la mèche de la bougie étant confectionnée en noix râpée trempée dans de l'huile essentielle de cardamome.

Dévot de la fermentation, qui permet par exemple aux pommes de pin de devenir comestibles, et fidèle des produits locaux, René Redzepi réussit sans cesse à se réinventer, note Mme Gyimóthy.

"Il continue à s'engager dans le débat sur l'alimentation, le climat, les conditions de travail, la parité. Il utilise vraiment son rôle pour faire avancer un agenda sociétal fort", avance-t-elle.

Peu après avoir - enfin, disent des critiques - obtenu en septembre sa troisième étoile au Michelin, Noma a rafé mardi la première place du top 50 mondial, détrônant le Mirazur du chef Mauro Colagreco, à Menton (sud-est de la France).

Un titre qu'il avait déjà occupé à quatre reprises dans les années 2010.

Leurs appétissantes fantaisies restent réservées à un palais fortuné, le menu coûte 2.800 couronnes (380 euros), sans les boissons.



"Cela reste un produit très élitiste mais son succès se répercute sur la manière dont le Danois moyen pense sa nourriture", note Mme Gyimóthy.

Il contribue progressivement à un changement de mentalités et subrepticement on voit évoluer le panier du Danois lambda, estime la chercheuse.

L'impact est aussi évident sur le monde de la restauration.

"Les Danois avaient l'habitude de voyager pour la gastronomie, mais maintenant c'est l'inverse, les gens viennent au Danemark pour étudier", s'amuse M. Christensen.

Selon VisitDenmark, l'agence danoise de promotion du tourisme, 38% des touristes étrangers qui ont visité Copenhague en 2019 sont venus pour des raisons gastronomiques.

Recettes

Tréflés de noix de coco



Présentation :

- Mélanger la noix de coco avec l'amande, lait concentré jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

- Diviser le mélange en trois parts égales : ajouter les colorants

- Former de chaque pâte un boudin.

- Placer deux boudins côte à côte sur un film alimentaire et mettre le troisième sur les deux autres (on a une forme triangulaire), mettre au frigo quelque minute.

- Entre temps, faites fondre le chocolat au bain-marie.

- Ressortir le boudin tricolore et napper au chocolat fondu, laisser prendre au réfrigérateur.

- Ressortir une seconde fois et napper une deuxième fois la partie qui ne contient pas du chocolat, laisser prendre au frigo.

Ingédients :

- 1 boîte du lait concentré sucré
- 300 à 400 g de noix de coco rappée
- 100g du poudre d'amande
- 300g du chocolat noir
- colorant alimentaire liquide (rouge, vert, jaune)

Avec la pandémie, les jeunes britanniques touchés par une crise du coût de la vie

Les jeunes britanniques, particulièrement touchés financièrement par la pandémie, font face aujourd'hui à une "crise du coût de la vie" et près de la moitié est aujourd'hui surendettée ou résisterait mal à un choc financier, selon une étude.

Ainsi, 47% des Britanniques âgés de 18 à 30 ans "ont aujourd'hui une faible résilience financière, c'est-à-dire qu'ils sont surendettés ou n'ont qu'une faible capacité à résister à des chocs financiers", selon une étude du groupe de réflexion Demos publiée mercredi.

Les Britanniques les plus modestes font en outre face à une récente diminution des minima sociaux, qui s'est ajoutée début octobre à la fin d'un programme gouvernemental de chômage partiel et à la hausse des coûts de l'énergie, dans la foulée des prix du gaz record en Europe.

"Il est essentiel que les responsables politiques prennent conscience de ce qui semble être une crise du coût de la vie pour les jeunes", estime le groupe de réflexion Demos dans son étude, qui note en comparaison que seuls 38% des 31-50 ans et 17% des plus de 50 ans sont affectés par une faible solidité financière.

Le problème principal des jeunes est le surendettement: ils sont "significativement" plus nombreux (31%) "à avoir été en retard sur le paiement des factures domestiques et des encours de cartes de crédits sur les six derniers mois", contre 3% pour les plus de 50 ans.

Les 18-30 ans économisent pourtant plus souvent que les autres classes d'âge, et 72% d'entre eux "voient l'intérêt d'économiser pour l'avenir, afin qu'ils n'aient pas à épargner davantage plus tard".

Et les jeunes sont aussi plus susceptibles d'avoir

quelqu'un vers qui se tourner, notamment des amis, en cas de coup dur: 63% contre 56% pour la moyenne nationale.

Mais ils doivent déboursier davantage pour leurs dépenses essentielles "en particulier le loyer ou le remboursement de prêt immobilier et les factures" pour lesquels les jeunes vivant au Royaume-Uni dépensent plus du double (près de 1.300 livres par mois) que leurs concitoyens les plus âgés.

Le gouvernement devrait "faire de la lutte contre la crise du coût de la vie chez les jeunes (...) une priorité", selon Demos, qui propose "une commission pour comprendre pourquoi ces coûts frappent si durement les jeunes et déterminer ce qui peut être fait pour s'assurer du bien-être financier des générations futures".

L'étude se base sur deux enquêtes réalisées en juin 2021, l'une auprès de 1.000 jeunes de 18 à 30 ans et une autre portant sur 1.000 adultes représentatifs de la population britannique.

